Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 6970411
Centre d'intérêt: 871

Lachance, Micheline.

Le cahier de la presse écrite / [réd. et recherche, Micheline Lachance; Suzanne Lecoste] ; collab. de la Direction de la formation générale du Ministère de l'éducation, du Service de formation et de consultation en communications du Cégep de Jonquière et de l'Université Laval. -- [Jonquière] : Le Cégep ; [Québec] : Ministère de l'éducation ; L'Université, [1989].
iii, 47, [1] p. : ill. ; 28 cm.

Code: 16-3402-04. Bibliogr. : p. [48].

Vedette(s)-secondaire(s): Lecoste, Suzanne • Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation générale • Cégep de Jonquière. Service de formation et de consultation en communicationz • Université Laval

Descripteur(s): Journalisme • Expression écrite • Composition • Méthode de travail • Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce document décrit, exemples à l'appui, les caractéristiques de la nouvelle écrite et la technique de son écriture puis les types d'événements que reprennent les articles d'information: l'accident, le presqu'événement et l'enquête. Les parties suivantes soulignent quelques aspects de l'écriture du reportage du vox populi, de l'éditorial, de l'article d'opinion, de la chronique, de la critique et du dossier. La dernière partie porte sur la tenue de l'entrevue journalistique.

Type de document: d

EDUQ
8970411

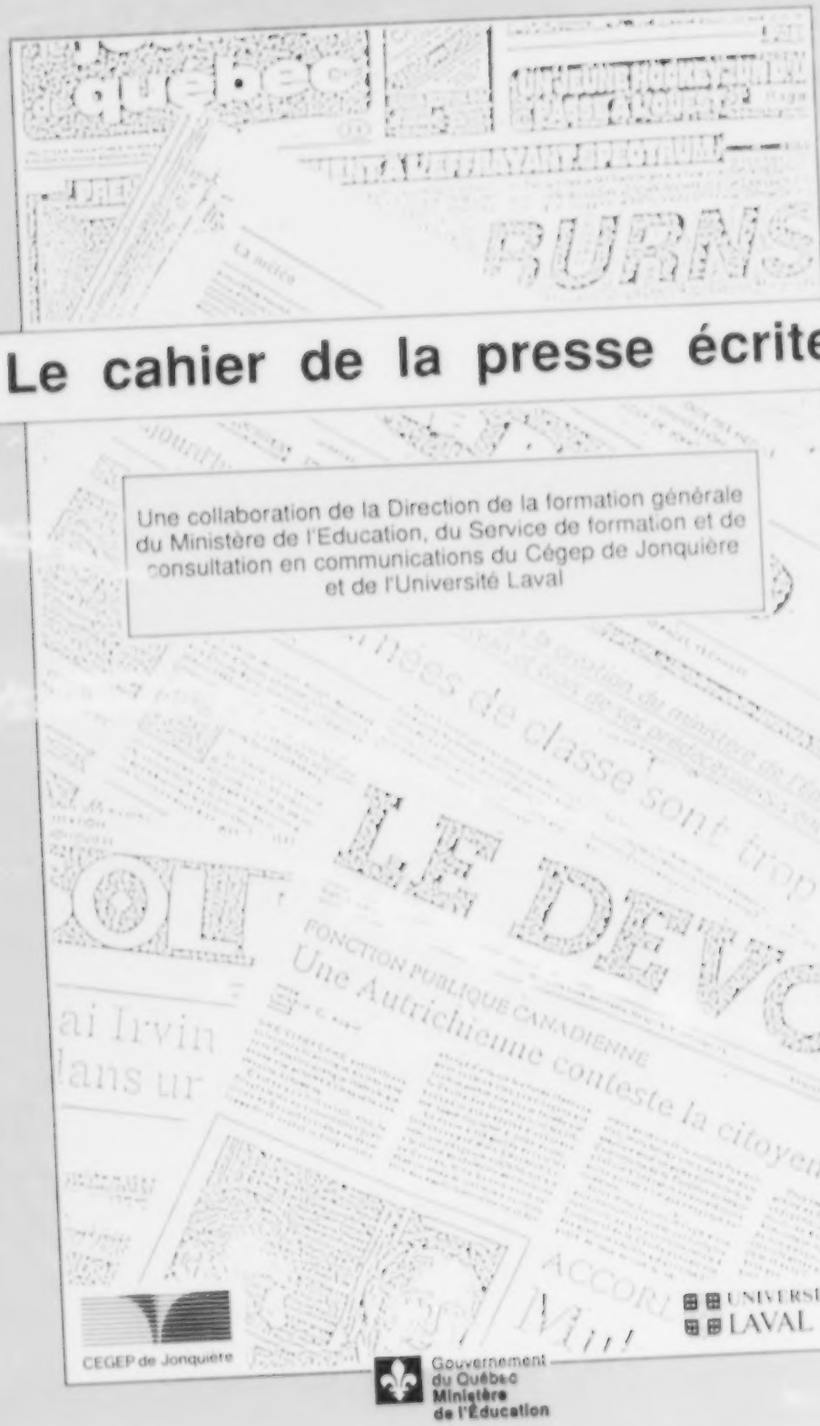

Le cahier de la presse écrite

québec
BURNS
Le cahier de la presse écrite
Une collaboration de la Direction de la formation générale du Ministère de l'Education, du Service de formation et de consultation en communications du Cégep de Jonquière et de l'Université Laval
LE DEVO
FONCTION PUBLIQUE CANADIENNE
Une Autrichienne conteste la citoyenn
CEGEP de Jonquière
UNIVERSITÉ LAVAL
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Table des matières

		Page
	Introduction	1
A	**Définition des concepts** Mass-médias La presse L'information L'événement L'objectivité	1
B	**La nouvelle** Les éléments de la nouvelle La source en tant que personne physique La source en tant que personne morale Les documents Le ou la reporter Savoir écrire une nouvelle Méthode de travail Pièges à éviter A proscrire	3
C	**Types d'événements** L'accident Le presqu'événement L'enquête	15
D	**Le reportage** Savoir écrire un reportage	23
E	**Le vox populi** Savoir écrire un vox populi	29
F	**L'éditorial**	31
G	**L'opinion**	33
H	**La chronique**	35
I	**La critique**	37
J	**Le dossier**	39
K	**L'entrevue**	41

Direction de l'édition: Jean-Yves Daigle et Francine Savard

Rédacteur en chef: Jean-Yves Daigle

Rédaction et recherche: Micheline Lachance, Suzanne Lecomte

Collaborateurs: François Domers, Gilles Simard

Mise en page et montage: Normand Blais

Une publication de la: Direction de la formation générale du Ministère de l'Education et du SFCC du Cégep de Jonquière

16-3402-04

INTRODUCTION

Les médias du Québec

Trois visions complémentaires
par François Demers

Médias et journalistes

Les journalistes sont des employés. Ils sont aujourd'hui très rarement propriétaires de l'entreprise de presse pour laquelle ils exercent leur art. Le produit qu'ils fabriquent, appelé information, n'est qu'un des produits de la compagnie, généralement à but lucratif, qui les emploie.

Le choix de notre société de confier ainsi à des entreprises, privées pour la majorité, le soin d'assurer le service public de l'information entraîne diverses conséquences:

* La plus connue, c'est que les propriétaires des médias peuvent colorer de leurs goûts et idées l'information qui est présentée au public. C'est le choix du personnel qui est plus ou moins l'instrument principal pour faire cela.

* A propos des médias, comme à propos d'autres industries, on pourra parler de monopoles,de consortiums, de conglomérats, de chaînes, de fusion, etc. En effet, le média étant une entreprise, il peut comme les autres entreprises, être lancé ou être fermé quand le propriétaire le juge à propos, être vendu ou acheté comme tout autre commerce. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer des situations, au Nouveau-Brunswick avec la famille Irving par exemple, où tous les médias appartiennent au même groupe financier. Dans d'autres cas, ce sont plusieurs médias écrits qui appartiennent à la même personne qui possède aussi d'autres types d'entreprises. Par exemple, le cas de Pierre Péladeau (le Journal de Montréal, etc.) qui possède aussi des imprimeries, etc. Dans d'autres cas encore,une compagnie sera propriétaire de médias écrits et de médias électroniques, par exemple Télémédia.

* La recherche du profit va entraîner que beaucoup plus d'énergie est consacré aux activités qui rapportent de l'argent plutôt qu'à celles qui sont obligatoires mais qui n'en rapportent pas directement, ce qui est le cas des activités journalistiques. Le fonctionnement du média à but lucratif est guidé par l'obligation de faire du profit, ce qui veut dire en premier lieu le contrôle des coûts de production: payer ses employés le moins possible, obtenir d'eux qu'ils produisent le plus possible. Cela veut dire aussi transférer en-dehors des opérations de la compagnie le plus possible de travaux. Dans le cas du journalisme, cela veut dire par exemple faire affaire avec des pigistes plutôt que d'embaucher des employés réguliers, s'abonner à une agence de presse internationale plutôt que d'expédier des journalistes à l'étranger, couvrir de préférence les événements organisés par des professionnels des relations publiques plutôt que de chercher la nouvelle, etc.

* Ainsi, les relations entre les médias et le public se vivent de la même façon que l'offre et la demande sur n'importe quel marché. Les médias, dans l'état actuel des moyens d'enquête (sondages, tirage et cotes d'écoute principalement) connaissent très imparfaitement les attentes et les besoins du public. En conséquence, quand ils lancent un nouveau produit, c'est presque toujours un coup de dé et il devient vite indispensable de travailler le public au corps pour qu'il adopte le produit. Les médias (l'offre) peuvent utiliser divers moyens pour positionner leur produit sur le marché: faire des campagnes de promotion allant jusqu'à le distribuer gratuitement et faire gagner des prix aux usagers, éliminer les concurrents par diverses manoeuvres financières, etc.

* Que l'information journalistique soit portée par des entreprises privées entraîne plusieurs autres conséquences moins évidentes ou plus subtiles. Parmi celles-ci, le fait que les médias aient un préjugé favorable pour les autres entreprises privées. Ou encore que les entreprises publiques comme Radio-Canada et Radio-Québec, et les entreprises communautaires ou coopératives soient jugées à partir de l'entreprise privée qui est considérée comme un modèle.

INTRODUCTION

Publicité et information

Les annonces sont la principale source de revenus des médias d'aujourd'hui. Les médias d'Etat, tels Radio-Canada et Radio-Québec s'écartent de cette règle générale puisqu'ils reçoivent aussi des fonds gouvernementaux. Quant aux médias communautaires, une part substantielle de leurs revenus provient des contributions d'une partie importante de leur public.

Cette situation entraîne diverses conséquences:

* La première, c'est que les clients qui payent pour de la publicité constituent le public le plus écouté par les médias. D'ailleurs, ils entretiennent une relation beaucoup plus active avec le média que ne le font généralement les consommateurs ordinaires.

* La seconde conséquence, qui intéresse directement le consommateur, c'est que le produit de la plupart des médias, étant subventionné par la publicité, est gratuit ou quasi gratuit, c'est-à-dire que son coût est absorbé par les produits annoncés par la publicité. La radio et la télévision ne vivent que de la publicité. Beaucoup de publications sont gratuites. Il n'y a que les quotidiens et des magazines qui font encore payer directement au consommateur une toute petite partie de leur coût réel de production.

* La troisième concerne les effets de la dépendance envers la publicité sur le contenu de l'information journalistique. Ainsi, tout invite les journalistes à ne pas faire exprès pour hérisser le poil des annonceurs. D'autre part, l'information a été de plus en plus refoulée du côté des mauvaises nouvelles, pendant que la publicité devenait le royaume du rêve et de la satisfaction. Dans le même sens, la présentation de la publicité est beaucoup plus riche que celle de l'information. Enfin, comme c'est la publicité qui est payante, c'est dans ce domaine que se fait la création et l'expérimentation des nouvelles façons de faire, ces innovations étant quelquefois empruntées ensuite par l'information. C'est la publicité qui exerce le leadership.

* La quatrième, c'est que diverses tentatives sont faites par la publicité pour contaminer l'information. Ce sont les diverses actions dites de publi-reportage (cahiers thématiques, annonces flexiformes, commandites d'émissions, utilisation de présentateurs de nouvelles ou de journalistes dans des annonces, etc.). En principe, l'information conserve plus de crédibilité quand le message traité par les journalistes est le fruit d'un travail indépendant d'esprit.

INTRODUCTION

Divertissement et service public

En Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, la tradition a confié aux médias et aux journalistes deux fonctions partiellement contradictoires. Celle qui est venue en premier dans l'histoire veut qu'ils critiquent et surveillent les pouvoirs publics, en particulier le gouvernement. La seconde a fait d'eux des canaux de communication par lesquels circulent des messages que des institutions et des gens veulent faire parvenir à des publics larges. Ces deux fonctions sont contradictoires parce que la seconde invite à la neutralité, souvent appelée objectivité, tandis que la première oblige à intervenir dans les affaires des autres, à être partisan.

Cette situation entraîne diverses conséquences, parmi lesquelles:

* Au nom du citoyen, les journalistes espionnent les personnages publics et fouillent partout. Pour cette raison, les journalistes sont perçus comme des déplaisants, d'éternels chialeux, des critiqueux professionnels.

* Les journalistes passent un contrat implicite avec les sources d'informations, c'est-à-dire les organismes et les individus qui veulent faire passer des messages dans l'information. Ce contrat prévoit que le traitement du message par le journaliste sera fidèle pour le fond et pour l'esprit. Par contre, la source accepte que le journaliste tripote son message pour le rendre plus facile et intéressant pour le public. Mais l'équilibre entre le respect du message et son amélioration est difficile à atteindre dans chaque cas. Bien entendu, ce contrat ne vaut que pour ce qu'il est convenu d'appeler "les nouvelles". Dans les commentaires, ce n'est pas la même chose; là le journaliste peut émettre des opinions.

* Les sources des journalistes vont se diviser en trois groupes. Le premier est fait d'informateurs anonymes dont le journaliste tait le nom et qui servent à dépister les "crocheries" que font les pouvoirs. Le second groupe est composé d'organismes et de gens connus qui sont habitués à traiter avec les journalistes et qui sont souvent assistés par des spécialistes des communications. Ces sources traitent régulièrement avec les médias et font parler d'elles très souvent. Beaucoup de journalistes aiment fréquenter ces gens riches et célèbres. Le troisième groupe est fait de gens ordinaires qui, pour une raison ou pour une autre, font l'objet d'une nouvelle, souvent dans le cadre d'un accident. Trop souvent, les journalistes oublient que ces sources-là ne sont pas habituées à leurs règles du jeu...

* La tradition des journalistes estime que ce sont les informations politiques, économiques, sociales et culturelles, sérieuses et compliquées, que les gens doivent d'abord savoir s'ils veulent se comporter en citoyens bien informés. Mais les médias leur rappellent qu'ils travaillent pour des entreprises qui véhiculent aussi, en plus de l'information, de la publicité et du divertissement. A la télévision et à la radio, c'est encore plus évident que dans la presse écrite. Alors, les journalistes sont invités à choisir des sujets moins lourds ou à traiter les sujets angoissants de façon plus légère, plus humaine, plus intéressante.

* On voit même des médias se spécialiser dans le traitement du divertissement et, comme disent les journalistes plus sérieux, répondre davantage à la curiosité du public plutôt qu'au service public consistant à les informer sur ce qu'ils doivent savoir, même si ce n'est pas agréable et distrayant.

* Mais que l'intention soit de distraire ou d'instruire, l'information journalistique est condamnée à être intéressante d'une façon ou d'une autre, parce que le public n'est pas obligé de lire le journal ou d'écouter les nouvelles.

a Définitions

Mass-médias

Ensemble des moyens de diffusion collective des messages publiés se caractérisant par l'industrialisation, la technologie, une vaste audience, un système de création-production des messages et la culture de masse.

Entre autres mass-médias, nous retrouvons la presse, la radio, la télévision, la publicité, le cinéma, etc...

La presse

La presse comme média

La presse est soit écrite, (journal) ou parlée (presse électronique, radio et télévision)

La presse s'adresse à l'esprit des lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs en offrant particulièrement un produit culturel: l'information.

La presse écrite - comme entreprise

Le journal, c'est trois entreprises dans une: d'abord une entreprise de création intellectuelle par les articles de ses journalistes, ensuite une entreprise de services par la publicité-ventes, enfin une dernière par l'industrie de l'imprimerie - publication - tirage.

C'est une entreprise économique régie par la loi de la concurrence, dont les propriétaires recherchent sa rentabilité. Plusieurs tendent vers le monopole; c'est le phénomène de la concentration.

La presse... et ses supports

L'information est lue, écoutée, ou à la fois vue et écoutée. Son support est donc le papier imprimé ou les ondes. On distingue ainsi l'information imprimée de l'information radiotélédiffusée.

L'information imprimée est publiée: journaux, revues, périodiques, etc. Elle rapporte, explique, commente et fait réfléchir les lecteurs.

L'information radiodiffusée attire l'attention de l'auditeur et évoque rapidement l'événement.

L'information télévisée diffuse, illustre, montre l'événement par l'image.

L'Information

Au sens courant du terme - une information est synonyme de nouvelle ou de message.

Définitions

Les informations sont des items de communication (actes - pensées - événements) constitutifs des messages parlés, écrits, transmis par les canaux professionnels de diffusion que sont les entreprises de presse.

L'événement

Au sens général

Il est la matière première de l'information, de la nouvelle.
Il est situé dans l'espace et nous concerne par sa dimension géographique: nouvelles locales, régionales, provinciales, nationales et internationales.

Il nous situe dans un milieu social qui reflète sa dimension sociologique: presse féminine, sportive, économique, syndicale, religieuse, des jeunes, etc...

Il nous touche donc dans tel ou tel aspect de notre personnalité dans le cercle plus ou moins large de nos relations, de nos goûts et de nos intérêts.

Au sens journalistique

L'événement est ce qui arrive et a de l'importance dans la collectivité. C'est ce qui ressort du quotidien, de l'habituel, du régulier. Il résulte de la considération que lui porte le journaliste et de l'état d'attention des gens.

L'objectivité

Tout le monde s'attend à ce que le ou la journaliste ne mêle pas ses sentiments, ses passions, ses "idées et opinions" à l'exposé des faits.

b La nouvelle

La nouvelle est au sens journalistique la narration d'un événement.

L'article vise à informer le lecteur sur un fait nouveau, sur un événement d'actualité de façon précise, simple et concise. C'est un fait social rapporté.

Un événement devient une nouvelle, si par sa valeur de nouveauté, son originalité, sa valeur informative, sa gravité, son importance, il concerne une large part de la population.

En général, une nouvelle se limite à livrer de l'information brute en rapportant des faits, des paroles, des événements nouveaux, sans commentaire. C'est le genre journalistique le plus utilisé par les médias.

LA PRESSE, Jeudi, 30 mars 1989

STRSM : le service risque d'être perturbé

PIERRE BELLEMARE

■ Pres d'une trentaine d'employés d'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud ont été suspendus pour une période de trois jours, hier matin, et le service risque d'être perturbé à nouveau aujourd'hui.

Affectés au garage de la STRSM à Longueuil, ces travailleurs, dont le syndicat est affilié à la CSN, ont refusé de faire leur quart de travail à cause, ont-ils dit, de la fumée gênante qui s'échappait des autobus.

Un inspecteur de la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) s'est amené sur les lieux à la demande de la STRSM, mais il s'est aussitôt retiré en apprenant que les employés d'entretien avaient invoqué une clause de leur contrat de travail, et non la Loi de la CSST, pour refuser de travailler.

Le président du syndicat, M. Claude Leduc, et certains dirigeants de la STRSM ont vainement tenté de régler le différend durant une bonne partie de la journée. Cependant, les employés du soir ont été incités par le leader syndical à faire leur travail normalement. Reste à s'entendre maintenant sur une solution touchant les 25 employés suspendus.

Les éléments de la nouvelle

Pour la nouvelle, dès le départ, la lectrice et le lecteur doivent comprendre de quoi il s'agit. Aussi, la ou le journaliste va-t-il droit au but.

Pour bien situer l'événement, l'article d'information doit contenir la réponse aux questions suivantes: ***De quoi*** s'agit-il? ***De qui*** s'agit-il? ***Où*** l'événement s'est-il produit? ***Quand*** l'événement s'est-il produit? ***Comment*** ou ***pourquoi*** l'événement a-t-il pu se produire?

En général, la nouvelle est complète lorsqu'elle répond à ces éléments: ***qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi!***

LA PRESSE Jeudi, 30 mars 1989

On marche chez Voyageur!

■ Vingt-cinq syndiqués de la compagnie de transport interurbain Voyageur, en conflit depuis plusieurs mois, ont entrepris tôt hier matin une marche de six jours sur Ottawa pour protester contre l'emploi de briseurs de grève chez le transporteur.

Les marcheurs, partis du terminus d'autobus de la rue Berri à Montréal, entendent sensibiliser la population et les députés fédéraux à l'absence d'une disposition anti-scabs dans le code fédéral du travail régissant les employeurs sous juridiction canadienne, comme Voyageur.

Outre une loi anti-scabs, ces syndiqués réclament une médiation spéciale avec Voyageur et s'en prennent à M. Paul Martin, ancien patron de leur entreprise devenu député libéral l'automne dernier. Rappelons que 60 employés de bureau de Voyageur sont en lock-out depuis 15 mois et que 240 préposés à l'entretien sont en grève depuis neuf mois.

Bernard Blier

LE DEVOIR, Jeudi, 30 mars 1989

Mort de Bernard Blier

PARIS, (AFP) — Le comédien Bernard Blier est décédé hier à Saint-Cloud (banlieue ouest de Paris), des suites d'une longue maladie, a annoncé à l'AFP son fils, le réalisateur Bertrand Blier.

Né le 11 janvier 1916 à Buenos Aires, où son père, biologiste à l'Institut Pasteur se trouvait en mission, Bernard Blier avait appris son métier dans la classe de Louis Jouvet, au Conservatoire, où il avait été admis comme auditeur libre.

Après avoir tenu quelques petits rôles au théâtre, il débutait au cinéma en 1937 dans *Trois, six, neuf*, de Raymond Rouleau.

C'était le début d'une carrière particulièrement prolifique, au cours de laquelle il allait tourner dans quelque 130 films, parmi lesquels on retiendra surtout *Hôtel du Nord*, de Marcel Carné (1938), *Quai des Orfèvres*, de H.-G. Clouzot (1947), *Le Cave se rebiffe*, de Gilles Grangier (1961), *Tout le monde il est beau*, de Jean Yanne (1972), *Calmos* et *Buffet froid*, tournés sous la direction de son fils, respectivement en 1975 et 1979.

Sa dernière apparition à l'écran remonte à l'an dernier, dans le film du cinéaste Moshe Mizrahi, *Mangeclous*.

Le 4 mars, Bernard Blier avait reçu des mains de Michel Serrault un César d'honneur pour l'ensemble de sa carrière. Au cours de cette cérémonie, l'acteur, très amaigri et se déplaçant avec énormément de difficulté, était apparu extrêmement éprouvé par la maladie.

La source en tant que personne physique

La source en tant que personne physique est quelqu'un qui donne des renseignements aux journalistes et qui accepte que son nom paraisse dans leurs articles.

La source en tant que personne morale

La source en tant que personne morale est une organisation ou une entreprise agissant comme une personne. Elle donne des renseignements officiels ou non aux journalistes qui peuvent les citer dans leurs articles.

LA PRESSE, Mardi, 11 avril 1989

Sage-femme: l'Ontario devance le Québec

DANIELLE BONNEAU

■ Pour ce qui est du statut de la sage-femme, c'est l'Ontario, suivie par le Québec et la Colombie-Britannique, qui sont les trois provinces canadiennes les plus avant-gardistes, estime Mme Hélène Cornellier, présidente de la Confédération canadienne des sages-femmes et de l'Alliance québécoise des sages-femmes praticiennes.

Nulle part au Canada, explique-t-elle, le statut de la sage-femme n'est juridiquement reconnu. C'est en Ontario, toutefois, avec en cours une révision complète des services de santé, que les démarches sont les plus avancées.

«Le mois dernier, un projet de loi sur le statut de la sage-femme a été déposé, a-t-elle dit. Un comité est en formation pour l'implantation de la profession, sa reconnaissance et la mise sur pied d'un collège des sages-femmes.»

Selon elle, c'est un procès, intenté en Ontario à la suite d'un accouchement effectué avec l'aide d'une sage-femme et au cours duquel le nouveau-né est mort, qui a déclenché le processus.

«Le juge a dit que la présence de la sage-femme n'était pas illégale et qu'il était temps que le gouvernement se penche sur la question, a-t-elle précisé. Le même phénomène s'est produit en Colombie-Britannique. Le juge a rendu une décision similaire en juin. Un comité a aussitôt été mis sur pied par le ministère de la santé, et un rapport a été déposé à l'automne. Mais il traîne depuis sur une tablette.»

Au Québec, rappelle Mme Cornellier, le ministère de la Santé et des Affaires sociales consulte depuis l'automne la Corporation professionnelle des médecins, l'Association des sages-femmes du Québec et l'Alliance québécoise des sages-femmes, sur la teneur du «projet de position ministérielle sur l'implantation de projets pilotes». Aucune décision n'a encore été prise.

Ailleurs au Canada, la loi n'est pas plus claire, explique Mme Cornellier. Il existe partout des associations plus ou moins officielles. En Alberta, des cours sont données dans certaines universités aux infirmières, au niveau de la maîtrise. À Terre-Neuve, un certificat post-universitaire est offert aux infirmières qui désirent travailler en région éloignée ou dans le tiers-monde.

LE DEVOIR, Jeudi, 30 mars 1989

Des agents de sécurité dans certains autobus?

— LA FRATERNITÉ des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la STCUM revendique la présence d'agents de sécurité à l'intérieur des autobus qui circulent dans des quartiers reconnus comme «dangereux».

Le syndicat demande également au ministre de la Justice du Québec, Gil Remillard, «d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du gouvernement fédéral pour permettre une modification du Code criminel qui mène à l'adoption d'une réglementation visant à prohiber le port d'armes blanches dans les véhicules de transport en commun».

Le président de la Fraternité, M. Maurice Vézina, tient la STCUM responsable de la violence dans les transports publics à cause de son inaction. «Il est urgent que la STCUM admette que ses services sur le plan de la sécurité sont nettement insuffisants et prenne les moyens pour corriger la situation», a dit M. Vézina.

Deux jeunes passagers ont été tués à coups de couteaux dans des autobus de la STCUM au cours des derniers jours.

Le président de la Commission de la sécurité publique de la CUM et maire de Lachine, M. Guy Descary, a par ailleurs fait savoir qu'il espérait que la CUM adopte un règlement pour interdire le port d'armes blanches dans les transports publics lors de sa prochaine réunion qui doit se tenir le 17 avril prochain.

Les documents

Les documents sont des renseignements diffusés par des organismes où et dans lesquels les journalistes puisent des informations importantes pour leurs articles. Les journalistes citent également ces documents dans leurs articles.

LA PRESSE, Jeudi 28 mars 1989

GM proposera plusieurs nouveaux modèles en 90

■ General Motors n'a pas proposé beaucoup de nouveautés pour 1989. En fait, seule une Buick Riviera remodelée et les Cadillac DeVille et Fleetwood ont eu droit à des nouveautés. Par contre, l'année-modèle 1990 s'annonce des plus prolifiques. D'ailleurs, l'arrivée des version 90 a débuté avec la présentation de la Chevrolet Lumina et des fourgonnettes APV de Chevrolet et Pontiac.

Pourtant, s'il faut se fier à des photographies d'espionnage parues dans de nombreuses publications spécialisées, plusieurs nouveautés sont à prévoir pour les deux prochaines années. Ainsi, il est presque assuré qu'une version quatre portes de la Pontiac Grand Prix et de la Cutlass Supreme d'Oldsmobile sera lancée dès 1990. D'autre part, aux modèles Lumina quatre portes et APV dévoilés jusqu'à présent viendra s'ajouter un modèle « SS ». Il s'agit d'un coupé deux portes qui sera propulsé par un moteur à vocation plus sportive. Avec la « SS », Chevrolet entend faire compétition à la Thunderbird Super Coupe de Ford.

Parmi les autres nouveautés qui sont susceptibles d'être proposées par le géant américain, il faut noter les versions cabriolets de la Chevrolet Beretta et de la Buick Reatta. Dans le cas de la Beretta, il s'agira sans doute d'un cabriolet doté d'un arceau de sécurité incorporant le pilier « B » du châssis. En effet, comme la poignée est intégrée dans le pilier, les concepteurs ne pouvaient faire autrement et ont adopté cette solution. Il s'agira vraisemblablement d'une partie arrière en toile qui s'abaissera tandis que le panneau central sera rigide et amovible. Quant à la Buick Reatta, une version cabriolet a été présentée à plusieurs salons automobiles et son arrivée sur le marché ne constitue pas une surprise.

D'autre part, selon toute vraisemblance, une toute nouvelle Chevrolet Caprice sera dévoilée en 1991. Comme le modèle actuel, cette Chevrolet sera propulsée par un moteur V8 et sera à propulsion arrière. Les Chevrolet Cavalier et Pontiac Sunbird seront également modifiés en 91 tandis que la fameuse nouvelle voiture de la division Saturn sera enfin dévoilée. Toujours selon la boule de cristal des observateurs, les Cadillac Seville et Eldorado auront droit à un remaniement complet en 1992.

Ces activités pour le moins fébriles nous permettent de conclure que GM a la ferme intention de défendre sa part du marché et même de l'augmenter au cours des prochaines années avec une batterie de nouveaux modèles.

LA PRESSE, mercredi le 19 avril 1989

«Il faut dépasser la peur du sida»

— Les évêques du Canada

JULES BÉLIVEAU

■ Dans un message pastoral qu'ils viennent de publier, les évêques catholiques du Canada appellent à un triple dépassement de la peur du sida.

Les membres de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) invitent les communautés chrétiennes de même que « toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté d'ailleurs », plutôt que de se résigner à la peur, à s'engager sur la voie de la compassion envers les personnes infectées par le virus ou malades du sida, à évaluer objectivement la situation créée par cette maladie et à promouvoir un esprit de solidarité entre les divers intervenants des milieux médical, social et pastoral.

Selon les évêques, c'est la fidélité même aux enseignements de Jésus et une vision adéquate de la dignité de toute personne humaine qui commandent aux chrétiens une attitude d'ouverture devant le sida et les personnes qui en sont victimes.

« Nous vous le demandons, écrivent les évêques, serait-il évangélique ou même humainement acceptable de frapper d'ostracisme les personnes atteintes du sida, en leur faisant perdre leur logement ou leur emploi, en leur refusant certains soins de santé, en les entourant d'attitudes et de gestes humiliants ou même en allant jusqu'à leur imposer une quarantaine ? »

Les évêques estiment par ailleurs que le sida oblige la société à porter un vrai regard de lucidité sur la pratique des mœurs sexuelles contemporaines.

La nou''e

Le ou la reporter

Le ou la reporter **décrit des faits tels qu'ils se sont déroulés et de façon objective.** Son travail consiste à faire **un compte-rendu de l'événement** qu'il ou elle a couvert pour que le lecteur ou la lectrice puisse le vivre **tel qu'il s'est produit.**

LA PRESSE, Jeudi, 30 mars 1989

Rock Envol / Un bon départ avec Camel Clutch

ALAIN BRUNET
collaboration spéciale

■ On avait affaire lundi soir à un Spectrum assez plein, à une foule éminemment enthousiaste. Plus de 500 têtes chercheuses étaient sur place pour lancer la quatrième édition de la compétition Rock Envol, l'effort radio-canadien pour la relève.

Ça s'annonce bien, car on y a déjà dépisté un des meilleurs groupes de rock francophone en début de vingtaine : ***Camel Clutch***, ça brasse en masse. C'est du brut, c'est du pas compliqué, mais du très bien envoyé. Ces bonnes gens ont littéralement le feu au cul! Le chanteur Michel Shink est un petit grassouillet, fier de ses bourrelets, la coupe de cheveux à peine pubère, l'insigne de Batman sur le poitrail. Sur scène, il se démène comme un p'tit lard dans la poele a frire, les notes crépitent derrière lui. Éminemment sympathiques, ces oreilles de crisse.

Camel Clutch, c'est la révolte brute d'une bande de futes. L'écriture est à tout le moins heavy, plutôt juvénile. Révolte primaire, dans le genre :

Paralysé, j'peux pas bouger
Toute la marde qui passe à la T.V.
Au canal 4
Maudit qu'ce platte
Ça me donne juste envie de dégueuler
Un autre teleroman
Pour fair brailler moman...

Dire que j'ai manqué la dernière des *Dames de coeur* pour entendre ça! En fait, je crois que j'ai bien fait. Quoi? Ce genre de propos «critique» ne vous impressionne pas? On a déja entendu cette rengaine anti-télé quelque part? D'accord. Mais avec autant d'énergie musicale, cette rebellion au premier degré est livrée avec tellement de tripes qu'on ne peut faire qu'embarquer. Du bon rock de guitare, à la fois collé sur les *sixties* avec un petit côté hard core. Les refrains sont accrocheurs au maximum, le fuzz est bon, le beat est bon, j'aime ça. Si j'etais gérant, je «signerais» ce groupe de Québec sur-le-champ.

Brouillon, Luna Park

Préalablement, ***Luna Park*** nous envoyait faire un tour dans la lune. Loin de mobiliser nos esprits, cette pop n'est pas encore prête... Les textes sont plus songés que chez Camel Clutch, mais avec une direction musicale pas très au point. Une pointe de ci, un soupçon de ça, un chanteur sans projection, des solos de sax et de guitare perdus dans des vagues de sons mal contrôlées. Brouillon, Luna Park, il faut retourner au sous-sol et répéter encore quelques mois. Mentionnons toutefois que les deux groupes en lice ont été affligés d'une sonorisation déficiente; on a effectivement remarqué quelques problèmes avec certaines des enceintes acoustiques du Spectrum. Ça paraissait.

Ça paraissait aussi pour Pierre Flynn, le parrain de la première soirée préliminaire, qui n'a pas pu rendre sa musique avec autant de brio qu'à l'habitude. Lundi prochain, les épreuves préliminaires de Rock Envol se poursuivent avec ***Les Alligators Bleus*** et les ***Trois Quarts Putains***, sans oublier le parrainage de ***Paparazzi***. Pour faire durer le plaisir, on peut visionner Rock-Envol le jeudi à Musique Plus (18 h 30), ou encore écouter les groupes à CBF 690 dimanche prochain, dans le cadre de l'émission Cafe Rimbaud (19 h).

Savoir écrire une nouvelle

Règle 1: l'essentiel de la nouvelle doit être contenu dans le premier paragraphe qui est appelé l'amorce. Ce paragraphe doit être court.

Règle 2: la nouvelle doit révéler dès le début la conclusion de l'événement et en dévoiler le dénouement.

LA PRESSE, Samedi, 25 mars 1989

Un Concorde perd un bout de son gouvernail en plein vol

Reuter

SYDNEY, Australie

■ Un Concorde transportant de riches Américains pour le premier tour du monde en supersonique a perdu hier un bout de sa gouverne en plein vol, mais a pu atterrir sans encombres à Sydney, a annonce un porte-parole de British Airways.

L'appareil, avec 100 passagers à son bord, a vibré alors qu'il survolait la mer de Tasmanie, mais a pu poursuivre normalement son vol. «Le commandant de bord a dû penser qu'il s'agissait d'un trou d'air et a continue sans problème. Il a fallu attendre l'atterrissage pour s'apercevoir de ce qui s'était passé», a expliqué le porte-parole.

Le Concorde volait à 1,8 fois la vitesse du son après avoir quitte Christchurch, en Nouvelle-Zélande, lorsque s'est produit l'incident, a ajouté le porte-parole de British Airways.

Les controleurs aériens de l'aeroport de Sydney ont pu voir à la jumelle qu'une partie du gouvernail de l'avion manquait et ont pris des mesures d'urgence pour parer à toute éventualité.

L'appareil a fait un atterrissage parfait, a roulé jusqu'au terminal et a debarqué ses passagers qui ont payé près de $ 39 000 US pour ce voyage autour du monde de 22 jours, qui a commencé à Londres le 1er avril.

Il y a deux mois, British Airways a inspecté toute sa flotte de Concorde après la découverte de petites fissures dans le plafond d'une cabine d'un de ses appareils, inspection qui n'a révélé rien d'anormal.

La nouvelle

Règle 3: la nouvelle, dès qu'elle dépasse une page, sera généralement constituée de trois parties:

l'amorce

la reprise dans l'ordre des éléments de l'amorce pour les développer

des blocs paragraphes mobiles contenant des informations secondaires qui peuvent apparaître, sans modification, n'importe où après le l'amorce.

LA PRESSE, Jeudi, 30 mars 1989

Ottawa nie avoir ordonné la destruction d'une prothèse mammaire couramment utilisée

d'après PC

OTTAWA

l'amorce

■ Un porte-parole du ministère de la Santé a réfuté la nouvelle voulant que le ministère ait ordonné la destruction ou la modification de documents portant sur les dangers d'une prothèse mammaire couramment utilisée.

la reprise

Le docteur Samy Mohanna réagissait hier aux informations publiées par le quotidien montréalais *The Gazette*, voulant que Santé et Bien-Être Canada ait pris ces mesures afin de minimiser les doutes concernant l'innocuité de cette prothèse, mise en marché sous l'appellation Meme.

« Nous ne faisons pas ça », a assuré le Dr Mohanna, du Bureau de la radioprotection et des instruments médicaux de Santé et Bien-Être.

Le ministre Perrin Beatty n'a pas voulu commenter ces informations mais un porte-parole a fait savoir que le ministre avait commandé un rapport sur l'affaire.

Le journal disait avoir obtenu plus de 200 pages de documents gouvernementaux, incluant un texte ordonnant la destruction d'un document qui qualifiait la prothèse en question d'inadéquate. Cette prothèse, utilisée autant pour la reconstruction chirurgicale, après l'ablation d'un sein, que pour l'augmentation du volume du sein, doit sa popularité au fait qu'elle est moins dure que d'autres modèles.

Pierre Blais, conseiller scientifique principal au Bureau et auteur de ce rapport, n'est pas seul à se préoccuper des dangers de la prothèse. Des études médicales ont révélé que son recouvrement de mousse synthétique peut se défaire, se mêler aux tissus du sein et engendrer de l'infection. Une des composantes de la mousse serait même susceptible de causer le cancer, selon une étude réalisée en Floride.

Le Dr Mohanna a expliqué que le rapport cité par *The Gazette* était simplement une note interne détaillant uniquement l'opinion de son auteur. Un comité a étudié les dires de M. Blais et a constaté que ce dernier n'a pas pu prouver ses allégations.

Un membre de ce comité, David Johnson, a soutenu que l'expérience des médecins qui ont procédé à l'implantation de la prothèse dans toute l'Amérique du Nord ne permet pas de soutenir les affirmations de M. Blais.

Le ministère de la Santé étudie présentement le polyuréthane comme matériau susceptible d'être utilisé dans la fabrication de prothèses et examine particulièrement le modèle « Meme ». Son distributeur canadien, Réal Laperrière, de Montréal, a promis de fournir des données sur l'innocuité du produit d'ici la mi-avril.

Méthode de travail

Recueillir l'information sous ses différentes formes: communiqué(s), discours, déclaration(s), entrevue(s) rapport(s) et présentation(s) graphique(s).

Sur une feuille, répondre aux questions suivantes:
quoi?
qui?
où?
quand?
pourquoi?
comment?

Assimiler l'ensemble de ces informations et les résumer sous la forme de «nouvelle».

Une hypothèse de travail:
1er paragraphe: quoi? et qui? (c'est l'amorce)
2e paragraphe: où? quand?
3e paragraphe: pourquoi?
4e paragraphe: comment?
5e paragraphe et suivants:
autres aspect, déclarations moins importantes.

où ?

LES NOUVEAUX locaux de l'organisme Alliance Québec, à Notre-Dame-de-Grâce,

quand ?

ce week-end

qui ?

des malfaiteurs

pourquoi ?

ont volé

quoi ?

du matériel évalué à $ 50,000.

comment ?

Les policiers ont trouvé des traces d'effraction sur une porte à l'arrière de l'immeuble du 5035 de Maisonneuve Ouest

LE DEVOIR, Mardi, 21 mars 1989

Alliance Québec

Après le feu, le vol!

Martin Pelchat

LES NOUVEAUX locaux de l'organisme Alliance Québec, à Notre-Dame-de-Grâce, ont été forcés ce week-end par un ou des malfaiteurs qui y ont volé du matériel évalué à $ 50,000.

Les policiers ont trouvé des traces d'effraction sur une porte à l'arrière de l'immeuble du 5035 de Maisonneuve Ouest où Alliance Québec a emménagé le 1er février dernier.

Le 30 décembre, un incendie criminel avait causé des dommages de $ 200,000 aux anciens locaux de la rue Crescent de l'organisme voué à la promotion des droits des anglophones.

Hier matin, à son arrivée au travail, vers 8 h, une secrétaire a constaté la disparition du matériel : sept ordinateurs, une imprimante, un four à micro-ondes, un poste radio et cinq bouteilles d'eau de source. Pas de traces de vandalisme, cependant, indiquait Kathleen Weil, responsable des affaires juridiques pour Alliance Québec.

Le crime est probablement survenu après 17 h samedi, puisqu'un employé d'Alliance Québec a travaillé jusqu'à cette heure. Ni fichiers, ni matériel confidentiel n'ont été dérobés. Aucune menace n'avait précédé le méfait. « Ça ressemble à un vol commercial », estime Mme Weil.

Aucun dispositif de sécurité ne protégeait l'accès aux locaux, puisqu'il s'agit d'un gîte temporaire. Alliance Québec prendra toutefois possession d'ici quelques semaines des locaux au deuxième étage de l'immeuble de la rue Maisonneuve. Ces locaux sont pour l'instant en rénovation, et un système d'alarme y sera bel et bien installé, disent les dirigeants d'Alliance Québec.

L'organisme n'a récupéré jusqu'à maintenant de ses assureurs que $ 60,000 des $ 200,000 perdus lors de l'incendie de décembre. « Pour le reste, il semble que ça ne nous sera remis que lorsque le dossier sera fermé », explique Mme Weil.

Le commissaire aux incendies, Cyrille Delage, attend toujours la dernière partie du rapport des enquêteurs de la police de la CUM. M. Delage ne prendra sa décision quant à l'éventualité d'une enquête publique que lorsque ce dossier sera complété et qu'il en aura discuté avec la police.

Par ailleurs, Alliance Québec se choisira un nouveau président à l'occasion des assises du 28 mai. La période de mise en candidature prendra fin le 28 avril, et jusqu'à maintenant aucun candidat ne s'est officiellement manifesté. Le président sortant, Royal Orr, prend lundi prochain l'antenne de CJAD dans son nouveau rôle d'animateur. Cette semaine, il se repose sur une plage dans le Sud.

La nouvelle

Pièges a éviter

Si la nouvelle à produire vient d'une conférence de presse ou d'un communiqué:

ne pas tomber dans le piège des relationnistes, c'est-à-dire ne pas tenir pour acquis les informations des porte-parole et poser des questions,

ne pas non plus tenir pour acquis que les textes ou communiqués remis à la presse sont rédigés dans un français impeccable,

ne jamais mettre en évidence les représentantes et représentants politiques lorsque ceux-ci ne sont pas l'objet de la nouvelle et ignorer les commentaires qui n'ajoutent rien à ce qui est annoncé. Ainsi, ne jamais reprendre: «le Ministre est heureux d'annoncer...»

ne jamais oublier qu'une conférence de presse ou qu'un communiqué vise au moins trois objectifs:

annoncer un événement, une prise de position,
mousser un nom, un organisme, un parti, une cause...,
contrer la curiosité des journalistes en leur mettant quelque chose sous la dent (pendant ce temps, il ne s'inquiètent pas de ce qui se passe ailleurs).

LE DEVOIR, Jeudi 30 mars 1989

Une situation «intolérable» à Louis-H. Lafontaine

[redacted] Rowan

LOUIS-H. LAFONTAINE, le plus grand hôpital psychiatrique au Canada, vit une situation « intolérable », tant pour les malades qui y sont traités que pour ses médecins.

« On a besoin de deux fois plus de psychiatres qu'on en a actuellement et de ressources supplémentaires... Si on ne fait rien pour changer la situation, c'est de la médecine de brousse que l'on devra pratiquer ».

C'est ce qu'ont affirmé hier, en conférence de presse, le Dr Claude Vanier, chef du département de psychiatrie, et le Dr Gérard Cournoyer, président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens à Louis-H. Lafontaine.

Selon eux, quelques statistiques brutales parlent d'elles-mêmes. On trouve présentement dans cet hôpital qui, pendant un siècle, a été « le déversoir de ceux dont personne ne veut »:

■ 2,000 patients à l'interne, dont les trois quarts souffrent de pathologies très lourdes nécessitant des soins plus attentifs;

■ 5,000 patients suivis régulièrement à l'externe, en plus de 350 personnes en attente d'évaluation référées par des omnipraticiens;

■ une urgence débordée de jusqu'à 50 patients par jour alors qu'elle est équipée pour en recevoir moins de la moitié.

Et tout cela, avec une équipe de 36 psychiatres dont huit font de la recherche, de l'enseignement et de l'administration, ce qui laisse un grand total de 28 psychiatres traitants plein temps (le quart d'entre eux ont plus de 60 ans). Un seul psychiatre, donc, pour 120 patients de longue durée et seulement 15 psychiatres pour desservir 300,00 adultes de l'est de Montréal avec leur taux de maladie le plus haut au Québec.

Concrètement, cela veut dire qu'à Louis-H. Lafontaine, un psychiatre peut avoir sous sa responsabilité 25 patients hospitalisés et 300 patients en clinique externe.

« Nous sommes incapables de fournir aux véritables malades mentaux placés sous notre responsabilité le minimum de soins psychiatriques de qualité auxquels ils ont droit », ont affirmé les deux médecins. La charge de travail est deux fois plus lourde qu'ailleurs et il peut arriver qu'un psychiatre ne puisse voir certains de ses patients qu'une fois par trois mois. En cas d'urgence, toutefois, tous les patients qui en ont besoin sont vus, a affirmé le Dr Vanier.

Idéalement, estiment les Drs Vanier et Cournoyer, il faudrait 87 psychiatres pour répondre aux besoins. « Si nous avions les trois quarts ou la moitié de ce nombre, ce serait déjà une amélioration », disent-ils.

À l'hôpital Douglas, il y a 50 psychiatres pour une population deux fois moindre à desservir, soit 150,000 personnes, et avec beaucoup plus de psychiatres en bureau privé. « Tant mieux pour eux s'ils peuvent assurer des services de meilleures qualité... Ici la situation est tout autre », a dit le Dr Cournoyer.

Au manque de psychiatres s'ajoute celui d'infirmières et de personnel spécialisé tel les ergothérapeutes.

« Nous ne tentions pas de dramatiser artificiellement la situation pour aller chercher de plus gros budgets. Les psychiatres et le personnel sont véritablement à bout de force et de ressources... Il y a chez un grand nombre un sentiment de frustration et d'écoeurement grave », a affirmé le Dr Cournoyer.

Il y a quelques jours, la direction de Louis-H. Lafontaine rencontrait des représentants du ministère de la Santé pour lui proposer quelques éléments de solution. Elle a demandé, entre autres, que l'hôpital soit exclu du contingentement qui les prive du nombre de psychiatres dont il a besoin et ce, pour une période de cinq ans. Elle a aussi demandé que les nouveaux psychiatres qui y seraient recrutés soient rémunérés à 100 %, plutôt qu'à 70 %, comme c'est actuellement le cas pour ceux qui débutent. La réponse du ministère a été non aux deux requêtes.

Quant à la troisième, soit une demande de ressources supplémentaires estimée à $ 9 millions, cela demeure un point d'interrogation, a dit le Dr Vanier. « Quelque chose doit être fait, dit-il, autrement la situation ne pourra qu'aller en se détériorant et on sera acculé à pratiquer de la médecine de brousse ».

La nouvelle

A proscrire

«Il va sans dire» Si c'est le cas, on ne le dit pas. Sinon on le dit sans souligner qu'on le dit.

«Rappelons-nous, souvenons-nous» Si on s'en souvient, il n'est pas nécessaire de le rappeler. Si on le rappelle, alors, il est inutile de souligner qu'on le fait.

«Mentionner» Dans le langage courant, ce verbe signifie: dire en passant quelque chose de peu important. Ce verbe n'est donc pas l'équivalent de affirmer, déclarer ou dire.

LE DEVOIR, Jeudi, 30 mars 1989

Kimble suspendu pour huit matchs

[redacted] Leclerc
de la Presse Canadienne

CHICAGO — Brian O'Neill, le préfet de discipline de la Ligue nationale de hockey, a montré qu'il avait de la suite dans les idées en imposant une suspension de huit matchs à l'ailier droit des Nordiques, Darin Kimble, hier. Kimble a été puni pour le geste posé à l'endroit du défenseur Ulf Samuelsson, des Whalers de Hartford, jeudi dernier à Québec.

« Son geste méritait une pénalité de match, comme l'officiel Don Koharski en a décidé au cours de cette rencontre. Le film de la rencontre démontre clairement que Kimble a cinglé délibérément Samuelsson. Kimble a même avoué qu'il avait agi de la sorte pour répliquer à un coup qu'il avait reçu de Samuelsson plus tôt. Devant ces faits, la LNH n'avait pas le droit de laisser passer un tel geste sans sévir. C'est pourquoi Kimble sera suspendu, sans salaire, pour une période de huit parties », a expliqué O'Neill, hier.

La nouvelle a pris les dirigeants des Nordiques par surprise. Dans l'entourage de l'équipe, on s'attendait à ce que Kimble soit suspendu pour deux ou trois rencontres. Cinq, tout au plus. Pourtant, O'Neill avait été intransigeant cette saison pour des cas similaires. On pense à Stéphane Richer, David Shaw, Mark Messier et Rob Ramage, pour ne nommer que ceux là.

« La sanction est très sévère, a commenté Martin Madden. Mais nous allons respecter leur décision. On sait que la LNH veut prendre des mesures pour enrayer ce genre de gestes et nous voyons qu'elle prend des décisions conséquentes », a-t-il admis.

Madden a fait savoir que Kimble commencerait immédiatement à purger sa suspension. C'est dire qu'il n'a pas joué hier à Chicago. « Il ratera les quatre derniers matches de la saison et les quatre premiers de la prochaine campagne », a calculé Madden.

Pour sa part, le principal intéressé s'est dit ébranlé par le verdict de Brian O'Neill. « Je suis extrêmement surpris. Je croyais qu'on me suspendrait pour quatre matches tout au plus. Il faut croire que la LNH veut me passer un message d'autant plus que je suis une recrue », a constaté Kimble.

Ce dernier a indiqué qu'il s'attendait à ce qu'il soit dorénavant surveillé par les officiels de la LNH. « Je pense que les officiels m'auront à l'oeil. Ils vont me laisser faire mon travail mais ils n'accepteront pas que je me serve de mon bâton. Je devrai donc montrer beaucoup de discipline à partir de l'an prochain », a-t-il reconnu.

■ Même s'il se refuse à parler en guerre avec son entraîneur, ce n'est toujours pas le grand amour entre Denis Savard et Mike Keenan. Savard a dirigé quelques flèches à l'endroit de Keenan, hier

Attention

Dans la «nouvelle», il faut de l'action. Les verbes doivent donc être au présent, au passé composé ou à l'imparfait et exprimer l'activité.

notes

C Types d'événements

Ce sont les articles d'information qui renseignent la lectrice et le lecteur sur les événements.

La nouvelle informe d'un accident important.

L'accident

L'accident est un événement fortuit, imprévisible et malheureux.

Quand c'est un fait tragique et spectaculaire, on le publie à la une; sinon c'est un fait divers: vols, noyades, incendies, crimes...

PROGRES-DIMANCHE, 26 mars 1989

Un motocycliste meurt de ses blessures

par Chrisnine Tremblay

SHIPSHAW (CT) — Un accident qui avait l'apparence d'un incident avec blessé grave a tourné au tragique alors que la victime est décédée de ses blessures au cours de la soirée de vendredi dernier.

C'est une collision entre une voiture et une mobylette, survenue vers 16 h 35 vendredi, qui est à l'origine du décès du jeune Sylvain Ouellet, 14 ans, domicilié au 4415 de la rue des Pins à Shipshaw.

La collision s'est produite devant le 4405, rue des Pins à Shipshaw alors que le jeune garçon serait sorti d'une entrée de maison et aurait été heurté par une voiture circulant dans la rue. La victime a d'abord été transportée par les ambulanciers de Nault et Caron à l'hôpital de Jonquière pour ensuite être transférée à l'hôpital de Chicoutimi où elle devait succomber à ses blessures vers 22 h 40.

Les agents de la Sûreté du Québec à Saint-Ambroise et le coroner Michel Miron enquêtent présentement sur cette affaire afin d'établir les circonstances exactes de l'accident et du décès.

Le presqu'événement

Le presqu'événement est créé par des organismes ou des vedettes qui veulent faire parler d'eux et est traité par les journalistes comme s'il s'agissait d'un événement.

LE DEVOIR, Jeudi, 30 mars 1989

Lancement des *Contes d'amour du Québec*

Parland

CONTES d'amour et d'enchantement du Québec, interprétés par Jean Faubert et Ghislaine Paradis, vient de paraître aux éditions Mondia.

Il s'agit du deuxième titre de la collection *À l'écoute de la littérature*. Le coffret comprend trois cassettes de 60 minutes, dix contes et dix chansons, et un recueil de 128 pages des textes choisis par André Vanasse.

L'éditeur de Mondia, Ralph Rhyman, soulignait en conférence de presse hier la qualité du travail de recherche d'André Vanasse, la pertinence de ses textes de liaison et la beauté de son texte de présentation de l'ensemble du recueil. Du même souffle, il a remercié Robert Bibeau, le pianiste de Gilles Vigneault, pour ses arrangements musicaux sur les chansons d'auteurs québécois connus.

Ghislaine Paradis et Jean Faubert interprètent les contes et les poèmes et donnent une nouvelle vie à ces textes sur le thème de l'amour écrits par des auteurs québécois, de Philippe Aubert de Gaspé à Marie José Thériault, de Nelligan à Léveillé.

Ghislaine Paradis interprète également les chansons. On se souvient que le premier titre de la collection, *Poésies, contes et nouvelles du Québec*, avait remporté un succès populaire, plus de 4,000 exemplaires vendus depuis un an, et qu'il avait gagné le *Grand prix du disque de l'Académie Charles Cros 1988* dans la catégorie Patrimoine.

Cette réalisation est la première d'importance du nouveau consortium formé par Lavalin, Dico-Robert et Mondia. Clément Richard, de Lavalin, a signalé hier que depuis l'association avec les deux autres partenaires, au mois d'octobre dernier, Lavalin et Dico-Robert travaillaient à promouvoir les produits de Mondia sur les marchés étrangers, plus particulièrement sur le marché africain. « C'est la plus belle façon de faire connaître la culture québécoise », de conclure l'ancien député péquiste.

Parlant des projets, M. Ralph Rhyman a annoncé que le troisième volet de la collection comprendra des textes d'auteurs étrangers, notamment des auteurs français. « Il serait intéressant que le chemin de la francophonie prenne le départ du Québec », soutenait-il.

Finalement, Ghislaine Paradis et Jean Faubert, qui sont à l'origine de la collection, ont remercié le directeur des éditions Mondia qui a compris leur cheminement personnel et le sens de leur entreprise.

Le coffret se vend en librairie $ 39,95. Un guide pédagogique pour les professeurs qui veulent mettre le coffret à l'étude est aussi disponible.

L'enquête

L'enquête est le genre journalistique le plus élaboré du journalisme. C'est du journalisme spécialisé.

Il emprunte ses méthodes à la sociologie (sondage) et à l'enquête judiciaire.

L'information est recueillie par le journaliste au terme de nombreuses recherches à partir d'indices et d'hypothèses et au terme de multiples démarches - consultation de documents, entrevues...

L'article (ou la série) relate alors des faits et données méconnues ou établit des liens nouveaux entre une série de faits connus.

La démocratie peut-elle survivre à la télévision?

Les faiseurs d'images manipulent les caméras, l'information et les journalistes. Et que le meilleur acteur gagne!

par André Noël

Quelques jours après les élections fédérales, Luc Lavoie a décroché le récepteur et téléphoné à ses adversaires libéraux. Premier conseiller en communications pour le Parti progressiste-conservateur, il venait de remporter une belle victoire. Mais ce n'est pas ça qu'il voulait fêter ce soir-là. Il voulait boire à la santé de sa profession. Et au succès des nouvelles techniques apprises chez les Américains : comment bien utiliser la télévision durant une campagne électorale.

« Je me suis retrouvé au Press Club avec les conseillers en communication de John Turner, rappelle Lavoie. On a bu quelques verres et on a bien ri en se racontant comment on avait réussi à déjouer les journalistes ! J'ai levé mon chapeau à certaines techniques des libéraux. Et on a rigolé ensemble de l'amateurisme des néo-démocrates. »

Luc Lavoie ne se gêne pas pour utiliser le mot « manipuler ». Lui et ses adversaires libéraux avaient le dernier mot sur les stratégies et les tactiques en raison de leur connaissance profonde du seul champ de bataille qui compte vraiment dans cette guerre : l'écran de télévision.

« L'importance de la télévision a pris des proportions absolument extraordinaires », souligne Florian Sauvageau, professeur de communications à l'Université Laval. « Nouvel outil d'information, elle est graduellement devenue un outil de spectacle. Le malheur, c'est que la politique s'est adaptée pour devenir elle aussi un grand divertissement. » Les grands partis embauchent des experts en marketing capables de « vendre » leur leader comme une marque de savon. Il faut diriger les caméras, bâtir des scénarios, planifier le lieu des interventions, le thème, le décor.

Les conservateurs ont gagné la dernière bataille haut la main. Avant même le lancement des élections, le bureau du premier ministre, Brian Mulroney, a envoyé des spécialistes aux États-Unis pour suivre la campagne électorale du républicain George Bush et en rapporter quelques bons trucs. Ils y ont vu du grand théâtre. De ville en ville, les organisateurs mobilisaient une foule d'environ 800 militants triés sur le volet. On leur donnait rendez-vous dans une salle deux heures avant l'arrivée de Bush et des médias. Chacun se voyait remettre un petit drapeau américain. Au bout de la hampe : un ruban, avec les mots : Bush-Quayle (son colistier). Puis les organisateurs verrouillaient les portes et faisaient répéter tout ce beau monde.

À l'arrière, les techniciens installaient une plate-forme à une hauteur calculée pour que les caméras captent une mer de petits drapeaux américains en filmant Bush. Il était interdit aux cameramen de descendre de cette plate-forme. Un seul pouvait aller attendre Bush entre la foule et l'estrade. Encore là, tout était prévu à la seconde près. Lorsque Bush entrait dans la salle, au son de la fanfare, il devait suivre les indications d'un régisseur qui, au moment propice, ordonnait aux 800 figurants de lever leur petit drapeau. Bush montait sur l'estrade, parlait pendant cinq minutes et partait. Le tour était joué : les équipes de télévision avaient leurs images et leur *clip* (courte déclaration).

Plus tôt, Bush avait pu, par exemple,

Aux États-Unis, les grands réseaux ont repensé toute la couverture des élections et décidé que les candidats doivent mériter leur temps d'antenne.

aller visiter le port de Boston. Son *clip* portait alors sur la pollution des eaux côtières et le laxisme de son adversaire, le démocrate Michael Dukakis. Un journaliste voulait-il en savoir plus long ? Impossible. Bush était inaccessible. Il fallait éviter à tout prix les questions pièges et les discussions spontanées, terrain miné.

Des journalistes de la presse écrite ne cachent pas leur amertume. « C'est une honte », dit Albert Hunt, chef de bureau de Washington du *Wall Street Journal*. « Le public a été privé d'une information complète. Tout a été fait en fonction de la télévision. Et comme les postes de télévision sont des nymphomanes en ce qui a trait aux images, on n'a eu que des images. »

Les progressistes-conservateurs ont tenté d'appliquer la méthode de Bush. « Les organisateurs ont voulu adopter le style présidentiel », explique Normand Rhéaume, journaliste au réseau TVA. « Surtout au début. Mulroney était tenu à l'écart des journalistes. A chaque arrêt, on avait droit à une scène colorée : des enfants, des ballons, de grands drapeaux, d'immenses feuilles d'érable. Comme Mulroney était accusé de vendre le Canada avec le libre-échange, il fallait qu'il ait l'air patriotique. »

Les journalistes se souviennent surtout des câbles jaunes destinés à limiter leur mouvement. « Les équipes techniques devaient rester dans un corridor, entre des câbles, rappelle Normand Rhéaume. On ne pouvait filmer que du haut d'une estrade à l'arrière, ou aller prendre des plans de coupe à partir du côté droit. On filmait toujours Mulroney sur son profil gauche, avec, à l'arrière-plan, de beaux décors et de belles feuilles d'érable. »

Normand Rhéaume a demandé un jour à son cameraman d'enjamber le câble. Il voulait faire quelques interviews avec des gens dans la salle. « Mon cameraman n'avait pas fait trois pas qu'un organisateur venait le sortir. J'ai gueulé, mais j'étais coincé. Si on gueule trop, on risque de se faire refuser un service technique par la suite. »

Autre méthode de contrôle : l'éclairage. « Dans certaines assemblées, explique Normand Rhéaume, les lumières s'éteignaient à l'entrée de Mulroney. De puissants projecteurs braquaient leurs feux sur lui. « On était obligé de filmer ça, puisque tout le reste était plongé dans le noir. »

Luc Lavoie, lui-même un ancien journaliste de TVA, ne cache pas qu'il avait prévu les moindres détails. « Entre sept et huit millions de Canadiens écoutent le bulletin de nouvelles le soir, souligne-t-il. Par comparaison, seulement une petite minorité de la population lit les articles politiques dans les journaux. En fait, la télévision est la seule chose qui compte dans une campagne électorale. Le jeu frise parfois l'absurde, mais les politiciens qui ne s'y plient pas se font avoir. Mulroney avait l'impression de participer à un jeu de rôle. Il aurait préféré plus de débats de fond. Tout ça est bien triste pour la démocratie.

« On est prisonnier du petit écran. Les journalistes ont la prétention de pouvoir tout expliquer en 1 min 45 s. C'est impossible, mais on leur donne ce qu'ils demandent : de belles images et des *clips*. Pendant la campagne, on savait le matin ce qui allait passer le soir à la télé. Si on voulait montrer que le libre-échange serait bon pour l'industrie du bois en Colombie-Britannique, Mulroney se rendait dans une scierie, casque blanc, poignées de mains, etc. Les caméras étaient tenues à distance. Pas de scrums (ruée de journalistes autour du politicien). Juste un petit discours, avec un *clip* bien choisi. Pour compléter le tout, on leur donnait un « rallye » le soir.

« Là aussi, on avait tout calculé. Nos techniciens allaient monter l'estrade juste à la bonne hauteur, poser les câbles, etc. Si seulement 200 personnes se présentaient dans une salle de 1000, on déplaçait le décor. Les caméras ne pouvaient montrer que la salle était plus qu'à moitié vide. Le journaliste avait beau dire : « Mulroney a donné un discours devant une salle presque vide ce soir », nous, on se bidonnait. On savait que ce que le téléspectateur verrait, ce seraient des gens tassés les uns sur les autres. »

Jean-Michel Leprince, journaliste à

Brian Mulroney avec **Luc Lavoie**. *Tout était calculé dans les moindres détails.*

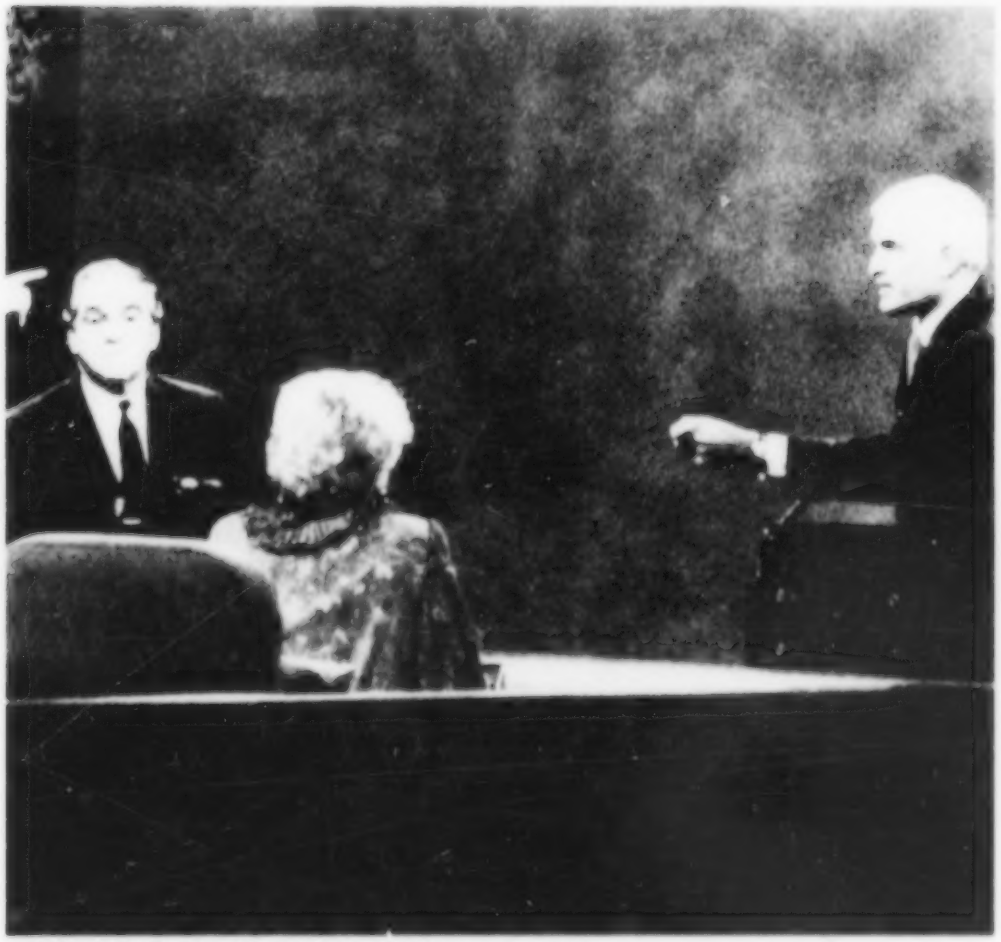

Le débat des leaders avant la dernière élection fédérale

Tout est fait en fonction de l'image. Ce qui compte, c'est de montrer que le gars plaît. Les journalistes deviennent de simples agents de relations publiques.

Le conseiller de John Turner, André Morrow : *« Une campagne de marketing réussie »*

chances d'être élu qu'un bon acteur. Le candidat idéal doit pouvoir dire tout ce qu'il pense sur un sujet en 10 secondes. »

En fait, la télévision laisse de moins en moins de temps aux déclarations. Deux études récentes montrent que les clips duraient en moyenne 45 secondes il y a 10 ans aux États-Unis; en 1984, 14,7 secondes. Et maintenant, plus que neuf secondes!

Malgré certains progrès, Turner a continué à éprouver des difficultés à condenser ses idées en quelques secondes. Pourtant, dit M. Soderlund : « Il est grand, il est beau, il a des yeux bleus... le candidat idéal pour vendre n'importe quoi, y compris du désodorant! Mais devant une caméra, il a l'air très nerveux. C'est plutôt louche. »

Les libéraux étaient conscients de cette faille. Ils ont pris le taureau par les cornes. Ils ont choisi un génie de l'image : André Morrow, un publicitaire de Montréal. Quelques années plus tôt, André Morrow avait « travaillé » sur Robert Bourassa. La métamorphose avait été complète. Il avait réussi à donner une allure d'homme d'État gagnant à une espèce de grand fouet aux épaules voûtées, au nez tombant derrière de trop grandes lunettes et à la parole chevrotante. André Morrow pourrait-il répéter le miracle? Il s'est mis au travail quelques semaines avant le début télévisé.

« On ne naît pas en sachant comment se comporter devant une caméra, note André Morrow. Pour Turner, ça n'avait jamais été important. Il disait : Je suis un politicien, pas un comédien, ne me demandez pas de jouer un rôle. Il recevait toutes sortes de mauvais conseils. Personnellement, j'ai commencé par les choses les plus simples. Turner portait (mal) du prêt-à-porter. Je lui ai fait faire un complet sur mesure chez un des meilleurs tailleurs de Bay Street, à Toronto. »

Le complet était bleu marin : les teintes sombres attirent l'œil vers le visage. Les chemises blanc cassé, pour contraster avec le complet, mais sans trop étinceler. La cravate rouge évidemment, couleur du parti. Seconde étape : « le langage du corps ». André Morrow a appris à Turner à se tenir droit, les épaules jetées en arrière, dans une attitude de force, d'ouverture et de confiance. Puis il lui a appris à délier ses bras, à gesticuler, à donner l'impression de parler plus librement. Enfin, il fallait développer « une attitude mentale » de gagnant.

Une équipe de conseillers politiques a préparé une centaine de questions... et toutes les réponses. Turner les a répétées pendant trois jours, du matin au soir, dans un studio de télévision d'Ottawa ou à sa résidence de Stornoway. Chaque fois, il se regardait sur bande vidéo. André Morrow lui disait quoi améliorer.

« Le résultat a été percutant. Les gens s'attendaient à voir un Turner ensanglanté, démoli, faible. On a vu plutôt un chef qui se tenait droit, que ne s'est jamais assis et qui n'hésitait pas un quart de seconde. Lui seul regardait la caméra de temps en temps. Pendant ce temps, Mulroney prenait des notes sur un petit calepin (erreur!). Bon, d'accord, il a perdu les élections... mais pour d'autres raisons. Et compte tenu des obstacles de départ, on peut dire que dans toute autre industrie, notre campagne de marketing aurait été considérée comme un succès. »

Les néo-démocrates, eux, ont eu zéro de conduite, question fabrication d'image. Ils avaient pourtant une carte gagnante : Ed Broadbent, le politicien le plus populaire dans les sondages, un homme qui passe à la télé avec naturel et bonhomie. Mais justement, les organisateurs néo-démocrates ont tout misé sur lui, et ça leur a nui, affirme Allan Frizzell, professeur à l'école de journalisme de l'Université Carleton, à Ottawa : « Les néo-démocrates ont mené leur campagne sur Broadbent, alors que le thème, c'était le libre-échange. Ils ont aussi laissé tomber leurs autres figures de proue : ça a eu un effet démobilisant pour le parti. » Au Québec, l'erreur était manifeste : peu de Québécois pouvaient s'identifier à ce personnage, gentil certes, mais dont le français avait le même effet sur leurs oreilles qu'un crissement d'ongles sur un tableau noir.

« Broadbent était l'aspect le plus vendable de notre parti », soupire Terry O'Grady, coordonnateur des communications pour le NPD. « Il était notre vedette. » Mais une vedette mal conseillée. En début de campagne, rappelle Jocelyne Cazin, reporter à TVA, Broadbent a annoncé un plan de subventions à l'habitation dans un sous-sol d'hôtel à Toronto! « On

Types d'événements

n'a pas pu faire grand-chose avec ça, dit-elle. On n'avait pas d'images. Broadbent a repris sa conférence de presse quelques jours plus tard, sur un chantier de construction. »

Terry O'Grady déplore aussi l'écart des moyens financiers entre le NPD et les deux autres grands partis. Il aurait pu ajouter : l'accès à des informations privilégiées. Dès le lancement des élections, les conservateurs ont pu utiliser les résultats d'un vaste sondage commandé par le ministère des Finances, au coût de 90 000 dollars. Le sondage a demandé à 1505 Canadiens de déterminer l'importance qu'ils accordaient à 19 questions. Les réponses montraient qu'ils voulaient des lois sévères pour respecter l'environnement et garantir l'approvisionnement en une eau potable de qualité, ainsi que des programmes pour combattre l'analphabétisme et améliorer les conditions de logement. Le ministère des Finances a reçu les résultats en septembre. Mulroney a annoncé des programmes de dépollution du fleuve Saint-Laurent et du port de Halifax et un programme de lutte contre l'analphabétisme. Il a aussi profité d'un remaniement ministériel pour créer un poste de ministre d'État à l'Habitation.

Tous les partis, en fait, utilisent au maximum les sondages. Le Parti libéral du Québec embauche une armée de bénévoles pendant les campagnes électorales pour en mener. Les politiciens resservent à la population ce qu'elle désire entendre. Il y a peu de place, dans un tel contexte, pour avancer des idées nouvelles.

La télévision se venge parfois des machines électorales, mais souvent avec infantilisme. Les cameramen sont à l'affût des gaffes insignifiantes : Gerald Ford qui s'enfarge ; John Turner qui donne une tape sur les fesses de la présidente du Parti libéral, Iona Campagnolo, en 1984. A la fin de la campagne de 1988, les caméras se sont précipitées sur un chahuteur qui se roulait par terre devant Mulroney, pendant que celui-ci faisait à la Chambre de commerce de Toronto son discours le plus élaboré sur le libre-échange. « Le soir, la télévision ne parlait que de ça, rappelle Luc Lavoie. Le lendemain, l'incident faisait le 15e paragraphe dans un article du *Globe and Mail*. »

Aux États-Unis, certains chefs de grandes chaînes de télévision sont en train de repenser toute la couverture journalistique. « Nous devons réévaluer comment nous couvrons les campagnes », dit Roone Arledge, directeur des nouvelles à ABC. Le tir a été corrigé en partie à la fin de la dernière campagne. « Nous avons décidé à un moment donné que les candidats devaient mériter leur temps d'antenne », explique Brian Healy, producteur à CBS.

Au Québec, les responsables de l'information se disent satisfaits de leur travail. Claude Saint-Laurent, directeur des nouvelles télé à Radio-Canada, estime que la télévision a donné l'essentiel des informations du jour. « Il est évident que personne ne peut vraiment s'informer en regardant seulement la télévision, dit-il. Mais le lendemain, le téléspectateur peut lire les journaux. Les médias se complètent. Il ne faut pas oublier aussi que *Le Point*, au réseau français de Radio-Canada, et *The Journal*, au réseau anglais, vont plus en profondeur, après les téléjournaux. »

Guy Crevier, vice-président à l'information à Télé-Métropole, ne croit pas que les manipulations des organisateurs politiques soient efficaces. « C'est vrai qu'il y a un peu un jeu du chat et de la souris entre les politiciens et les médias, admet-il. Mais je crois que les médias et la population en sortent gagnants. La dernière campagne est devenue très intéressante à partir du débat, qui a permis de saisir toute l'importance du libre-échange. » Guy Crevier déplore cependant les contraintes financières. « Ça coûte une fortune pour suivre les chefs. A la prochaine campagne provinciale, on a l'intention de grossir notre équipe de recherchistes pour mieux documenter nos journalistes. Le meilleur antidote contre la manipulation demeure la connaissance des dossiers. » ■

notes

notes

d Le reportage

Ce genre journalistique expose, rapporte sous forme de récit ce qu'on a vu, entendu ou lu. C'est la narration d'un spectacle, d'un événement : le commentateur sportif qui décrit une joute de hockey, le journaliste qui raconte un cataclysme, un exploit .

C'est la description d'un événement, d'une manière complète, avec objectivité et dans un style vivant. Par opposition à la nouvelle qui se veut brève, le grand reportage raconte au complet le sujet traité. Le grand reportage se retrouve surtout dans les magazines et dans les périodiques spécialisés.

Savoir écrire un reportage

A la manière d'un film documentaire, le texte de reportage est rempli d'images et de références visuelles qui permettent d'imaginer les lieux et les personnes.

Le reportage raconte une histoire. La forme du texte doit donc être narrative.

Contrairement à la nouvelle, les premiers paragraphes du reportage ne ramassent pas nécessairement le neuf, mais introduisent ce qui va suivre en fabriquant des effets de surprise, en suscitant l'intérêt, en jouant avec les mots et les images.

Contrairement à la nouvelle, le reportage est un texte qui doit être complet. Il n'est pas question de le couper en partant de la fin. La fin du reportage doit être aussi soignée que son début. On peut, par exemple, rappeler le propos et ouvrir sur d'autres horizons sans conclusion moralisante.

Il faut multiplier les rebondissements tout au long du texte par des changements de lieux, par la mise en scène de personnes différentes.

Le reportage doit mettre en scène une ou plusieurs personnes, faire parler et agir des individus. On doit aborder le sujet de reportage avec les lunettes de l'individu-consommateur et répondre aux questions qu'on imagine être celles qui lui viennent à l'esprit.

L'entrée en scène des personnages-acteurs ne doit pas être mécanique, à la suite l'un de l'autre, mais de telle sorte qu'ils se donnent la réplique, s'opposent ou se complètent.

Les sources utilisées comme personnages doivent être clairement identifiées et leur rôle bien établis dans le texte. L'anonymat est à proscrire.

Dans l'ensemble, le texte du reportage doit donner l'impression de faire le tour du sujet traité. Il doit mettre en scène l'ensemble des points de vue possibles.

Le reportage doit témoigner aux yeux du consommateur que son journal préféré lui en donne pour son argent, c'est-à-dire que le ou la journaliste doit donner l'impression qu'il, qu'elle s'est démené-e, qu'il, qu'elle n'a pas compté ses pas. Le texte doit mettre en scène plusieurs sources et plusieurs lieux.

Attention

Le ou la journaliste peut s'inspirer des thèses savantes pour guider sa recherche. Il ou elle peut même faire allusion à ces thèses dans son texte mais **attention**, le propos du reportage ne doit être l'exposé ou la défense de telles thèses.

Attention, le reportage ne doit pas donner l'impression que le ou la journaliste a quelque chose à défendre ou à vendre.

Parmi les matériaux utilisés pour la narration, le ou la journaliste peut puiser dans les documents écrits et les archives, mais **attention** le reportage est intéressant d'abord et avant tout parce qu'il offre le spectacle de personnages en action, de préférence en conflit.

Attention, éviter les références en bas de page ou en fin d'article.

Attention, ce qui est matière à opinion et à controverse est mis dans la bouche d'un personnage, comme dans la nouvelle.

Attention, l'emploi des guillemets doit être limité aux phrases et expressions les plus représentatives ou typiques, ou encore pour marquer le caractère audacieux et controversé d'une affirmation.

URSS

Lettre de New Moscou

La place Rouge à Moscou et (en bas à droite) un milicien. *Les Occidentaux agissent comme si tout en URSS était devenu clair*

Pour des dizaines de correspondants occidentaux, Moscou est devenu «*the Big Story*». La correspondante de *L'Actualité* s'y installe.

par Vera Murray

«Bonjour, chez? Vous vivez ici?» Le ton martelé du milicien, immense dans son chapska et son manteau de mouton, me fait tressaillir. Il est sûr de sa cible: mon visage slave m'a trahie. Je sors de mon nouveau chez-moi moscovite, et malgré mes vêtements occidentaux, je me fais prendre pour ce que je ne suis pas: une indigène entrée en infraction là où, en dépit de la glasnost, sa présence est interdite. L'enclos pour étrangers, entouré d'un mur de béton et gardé par un groupe de vigilants miliciens.

Je brandouille mon identité, présente mon passeport, et ai droit à une scène digne d'un film de Lubitsch: le milicien claque les talons, et tout en levant la main dans un salut militaire vers l'étoile rouge épinglée sur son chapska, esquisse une courbette. «*I'm sorry, Ma'am*».

Glasnost, après tout?

En fait, en Occident, le plus souvent, le mot a été mal traduit. Glasnost, venant de la racine russe «*golos*», voix, signifie beaucoup plus «parler à haute voix», «donner une information» que «transparence». Cela décrit parfaitement le contexte dans lequel travaillent les hordes de journalistes étrangers débarquées depuis deux ans à Moscou. Dans les journaux, pour lesquels la plupart des citoyens d'ici font la queue devant leur kiosque dès six

Un jour, la moitié d'un magasin était remplie de cartons de vin français. Quelques jours après, c'était de la Moison!

Jeunes Russes en jean. *Un penchant naïf pour tout ce qui vient de l'Occident*

heures du matin, et qu'eux reçoivent à leur bureau, ils arrivent à peine à digérer tous les renseignements inédits publiés quotidiennement. Sur les horreurs et les erreurs du passé, les difficultés de vivre dans la patrie du socialisme, la décomposition de l'économie, le mécontentement des citoyens.

Sur les scènes de plusieurs théâtres de Moscou, ils peuvent voir des pièces où rien — Lénine excepté, pour le moment — n'échappe au ridicule et à la critique féroce. Staline, une nuit au Kremlin, en pantoufles, une bouteille de vodka à la main, petit personnage grotesque avec son terrible accent géorgien, faisant un appel pleurnichard à sa mère décédée; l'effroyable Beria, le chef de sa police secrète, trouillard et mou; un discours de Brejnev se transformant en une chanson rock. D'autres pièces, sur un ton tragique, parlent des camps, de l'Afghanistan.

Un Occidental peut maintenant demander un renseignement dans la rue à un Soviétique sans le mettre dans une situation compromettante, même si les mouchards, que les locaux reconnaissent avec un cinquième sens, sont encore là. On peut même se faire accoster par des gens dans un lieu public, sortir avec des amis au théâtre.

Mais, mais, mais...

Le téléphone est devenu un moyen de communication, mais reste une source d'information pour la police. En appelant dans des régions fermées, comme l'Arménie actuellement, les journalistes y trouvent des gens qui ont clairement décidé qu'ils n'avaient rien à perdre, prêts à parler librement des événements. Mais une conversation entre particuliers à Moscou, un étranger et un Russe, est toujours rapide, pleine d'hésitations et d'allusions.

Le courrier est lu — la «transparence»? — et l'efficacité des préposés à la lecture des lettres des étrangers peut parfois donner lieu à des situations loufoques: un journaliste étranger, sur le point de quitter l'URSS, s'entend avec un collègue resté sur place pour tester le système. Ce dernier écrit une lettre d'amour à son copain quand celui-ci arrive en Occident: «Je me languis de toi. Voici, en souvenir de nos ébats, une mèche de mes cheveux.» Sauf que la mèche, il ne l'inclut pas! Lorsque la lettre arrive à destination, l'enveloppe en contient bien une, très belle.

Il est aussi très recommandé, en partant un dimanche après-midi, de ne pas se laisser trop transporter par le paysage magnifiquement russe de bouleaux et de sapins recouverts de neige. Il suffit de dépasser le rayon de 40 km autour de Moscou, à l'intérieur duquel les étrangers peuvent circuler sans permis spécial, pour que l'excursion se transforme en interminables démêlés avec la police.

Moscou, à première vue, est une sorte de mélange entre le conte de fées et une ville fantôme orwellienne. Au Kremlin, même les étoiles rouges et les drapeaux sublimés par la lumière des spots semblent faire partie du superbe décor tout en tours et en créneaux. La beauté de la place Rouge est à peine gâchée par le bâtiment trapu du mausolée Lénine. On peut y voir tous les jours des mariées en mousseline, sans manteau malgré le froid, s'avançant au bras d'hommes en costumes des années 60 pour poser devant la porte du sanctuaire.

Non loin de là, sur les immenses boulevards datant des années 50 et 60, balayés par le vent, et où passent peu de voitures, il n'y a guère de passages cloutés: des foules compactes en chapskas et vêtements carrés disparaissent dans des passages souterrains pour resurgir de l'autre côté. Le soir, dans ces lieux mal éclairés, on pratique tout ce qui est illégal ou semi-légal: une dizaine de petits groupes serrés, au milieu desquels peuvent se trouver une Géorgienne fourguant à prix d'or des rouges à lèvres de contrebande, un hare krishna qui chantonne, un satiriste avec sa guitare, un *refusnik* en manque de public.

A côté, sur la chaussée, on ne voit que des miliciens occupés à coller des contraventions aux citoyens ordinaires en attendant de recevoir sur leur walkie-talkie le signal de stopper la circulation pour le passage à la vitesse de l'éclair d'une Tchaïka officielle. Le bon vieux temps où certains boulevards avaient une troisième voie centrale réservée aux officiels en route vers leur travail ou leur *datcha* (maison de campagne) est maintenant révolu. Le long des trottoirs, les nombreux parcs ont l'air d'espaces vides sous la grisaille de l'hiver; ces gigantesques palais staliniens d'un mauvais goût incroyable pointent leurs flèches néo-gothiques vers le ciel, des immeubles plus récents, uniformément laids, cachent des rues charmantes des 18e et 19e siècles.

Derrière les façades d'édifices staliniens et de grands immeubles en verre, où les résidents «locaux» n'ont droit d'entrer qu'en montrant patte blanche, les étrangers mènent une existence néo-coloniale: ils mangent dans des restaurants et font leurs emplettes dans des magasins

où tous les prix sont indiqués en roubles, mais où seules les monnaies fortes sont acceptées.

« A Moscou, les membres de la colonie étrangère mènent une vie on ne peut plus artificielle », indique le *Guide de mission* du ministère des Affaires extérieures d'Ottawa, destiné aux diplomates allant vivre en URSS. « La fatigue physique qu'occasionne une vie mondaine intense, à laquelle s'ajoute l'épuisement mental qu'entraînent les frustrations quotidiennes, représente un danger bien réel et est souvent à l'origine d'un malaise fonctionnel d'ordre psychosomatique... »

Exagération totale ? Difficile à dire. Mais il suffit de voir dans les magasins Beriozka, réservés aux étrangers, dans lesquels l'arrivage totalement imprévisible de produits obéit on ne sait à quelle logique bureaucratique, avec quelle furie ils remplissent leur chariot du produit soudainement réapparu. Un jour, la moitié d'un magasin Beriozka était remplie de cartons de vin du négociant français Cruse. Depuis quelques mois, il n'y avait eu que du vin local, et pas du meilleur. Ce jour-là, à la sortie du magasin, des étrangers croulaient sous les cartons : le vin disparut en un rien de temps, pour ne plus réapparaître. Ironiquement, la société Cruse avait été peu de temps auparavant impliquée en France dans un sérieux scandale de trafic de vin. Quelques jours plus tard, pendant quelques heures seulement, des dizaines de cartons de bière Molson firent leur apparition ! De quoi devenir schizophrène...

A part l'alimentation, d'autres magasins Beriozka vendent un choix limité et totalement disparate de produits électroniques, de chaînes stéréo et de magnétoscopes, quelques paires de chaussures, quelques vêtements occidentaux, échangés Dieu sait où et contre quoi sur le marché international. Pour les Occidentaux, il s'agit d'une pauvre et risible imitation d'un magasin de chez eux. Pour les Soviétiques, qui connaissent quand même les Beriozka par les descriptions de leurs compatriotes chauffeurs, interprètes ou femmes de ménage au service des étrangers, ils représentent des palais d'abondance, des Mecque inaccessibles. L'incompréhension est totale et, malgré les apparences, tout à fait fondamentale. Elle s'étend sur tout le reste des rapports entre résidents étrangers et locaux.

Les Russes ont, aux yeux des Occidentaux, un penchant naïf, servile même, pour tout ce qui vient de l'Occident. Ils veulent porter des jeans, boire du scotch, fumer des Marlboro, regarder des films de Hollywood. Et s'il ne s'agissait pas uniquement d'un engouement matérialiste, mais aussi de la volonté de se différencier, d'échapper à un modèle imposé d'en haut, à l'uniformité généralisée de la vie soviétique ? Ils sont difficiles à comprendre, pour quelqu'un qui n'a jamais vécu dans une situation de pénurie et de manque de liberté.

Les Russes, pour leur part, sont frappés par la naïveté politique des Occidentaux qui font comme si tout ici était devenu clair. Ou presque. « Il y a plein d'allusions, de messages codés, de nuances, de clins d'œil, d'avertissements dans la réalité soviétique de tous les jours qui vous échappent, même à vous, les journalistes ! » m'expliquait un Soviétique qui a beaucoup affaire aux étrangers.

Il est difficile, en effet, de se mettre dans la peau, dans la tête de l'autre. Mais si les Soviétiques savaient combien ceux qu'ils admirent le plus, les Américains, peuvent être cyniques vis-à-vis de ce qui, pour eux, est d'un intérêt suprême ! « Pour moi, la perestroïka est foutue ! » déclarait l'autre jour à ma table un collègue américain, un verre à la main. « Je ne vois que la solution d'un coup d'État militaire ! »

Ils sont des dizaines de journalistes américains, fraîchement débarqués ici pour « *the Big Story* ». L'apparition de la glasnost et de la perestroïka du côté de Moscou était très excitante pendant quelque temps. La mise en place au jour le jour est une histoire nettement plus facile, faite de beaucoup d'états d'âme. ■

notes

e Le vox populi

Du latin qui veut dire «la voix du peuple». C'est lorsque le journaliste se tait pour laisser parler les autres.

Le vox populi est utilisé par les journalistes pour relancer un débat sur un événement passé auquel ils veulent redonner de l'importance.

Savoir écrire un vox populi

Il faut s'assurer que toutes les opinions possibles, à propos du sujet choisi, sont représentées et que les opinions majoritaires le sont en plus grande quantité.

Le vox populi n'étant pas un sondage à caractère scientifique, on ne doit pas jongler avec les nombres et les pourcentages. Cela nuirait à la crédibilité de l'article.

Il faut savoir résumer l'ensemble des opinions par des formules vagues (la majorité de, plusieurs, certains, d'autres, quelques-uns...) et des quantités très approximatives (la moitié de la trentaine de personnes interrogées...).

JOURNAL DE QUÉBEC, JEUDI 15 SEPTEMBRE 1988

Difficile de changer ses habitudes

Johanne Roy

Dans l'ensemble, les personnes interrogées, hier, par le Journal, se sont montrées réfractaires à changer leurs habitudes de vie dans le but de réduire la consommation d'électricité aux heures de pointe.

Mardi, le ministre de l'Energie et des Ressources, M. John Ciaccia, annonçait que les clients d'Hydro-Québec pourront prochainement bénéficier d'une réduction de leur facture d'électricité pour le courant utilisé en dehors des heures de pointe.

Les consommateurs pourront se faire installer un compteur à tarif variable, selon les heures de la journée ou les mois de l'année. Ces nouveaux compteurs sont prévus pour le printemps 1990, le temps nécessaire d'établir une nouvelle grille tarifaire et de procéder aux installations.

A Place Fleur de Lys, hier, les commentaires allaient bon train. Si l'on s'est dit prêt à faire la lessive un peu plus tard, personne toutefois ne veut modifier son heure de souper.

«A la maison, nous faisons déjà attention quand Hydro demande de réduire la consommation d'électricité lors des tempêtes et par temps de grands froids. Nous sommes très obéissants» lance Mme Turbide, sur un ton mi-figue, mi-raisin.

Cette dernière estime cependant que cette nouvelle initiative pour réduire la consommation d'électricité à l'heure de pointe peut permettre d'éviter les pannes.

Autre son de cloche chez deux femmes du quartier Saint-Malo, à Québec, désirant garder l'anonymat, qui ne prisent guère cette idée. «On paye déjà assez cher d'électricité, on a le droit d'utiliser le courant selon nos besoins. Il n'est pas question de changer nos habitudes et le souper plus tard, quand cela fait des années que l'on mange à 4 h 30 ou 5 h», ont-elles déclaré.

notes

L'éditorial

L'éditorial est le genre majeur des articles d'opinion.

Cet article produit par l'éditorialiste analyse, explique, facilite la compréhension ou provoque une réflexion, convaint et prend position sur un sujet.

Par l'éditorialiste, le journal exprime son orientation. L'éditorial est un texte clair, précis, simple, vivant, personnel, appuyé sur une solide argumentation de l'auteur.

Attention

La caricature peut être un éditorial.

LA PRESSE, Mercredi, 12 avril 1989

Châtiment et médecine douce

Le conseil d'administration de l'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil aura beau faire tous les efforts de rhétorique pour justifier sa décision de suspendre le Dr Clifford Blais pour six mois, il ne convaincra personne.

La vérité est qu'il a cédé devant les pressions corporatistes de la profession médicale qui ne veut pas voir les sages-femmes dans les hôpitaux et qui n'a donc pas pardonné à M. Blais d'avoir confié un accouchement à une sage-femme.

Il s'agit d'une première bravade publique du corps médical et de l'administration hospitalière contre les orientations contenues dans l'énoncé de politique qu'a rendu public lundi la ministre Lavoie-Roux.

La ministre faisait en effet remarquer que malgré l'appui dont bénéficient les médecines douces dans la population québécoise, seuls les chiropraticiens jouissent aujourd'hui d'une reconnaissance à part entière. Mme Lavoie-Roux ajoutait que dans le cas des sages-femmes, des projets pilotes ont déjà été soumis au ministère de la Santé et des Services sociaux, «qui a l'intention d'y donner suite».

Somme toute, le Dr Blais se sera rendu coupable d'impatience, ayant devancé ces expériences pilotes.

Mme Lavoie-Roux a annoncé un débat public, par l'entremise de la Commission parlementaire des affaires sociales, sur la reconnaissance des médecines douces, les mécanismes nécessaires à la protection du public et la place des nouveaux praticiens dans le système de santé et de services sociaux.

La condamnation du Dr Blais prouve que ce débat est urgent.

Pierre VERRAT

LE DEVOIR, Samedi, 25 février 1989

LE DEVOIR, Mardi, 28 février 1989

notes

g L'opinion

Ce genre d'article est le frère de la critique, du bloc note de l'éditorial et du billet. Il est plus subjectif.

Comme l'éditorial, l'opinion poursuit les mêmes objectifs à la différence que c'est l'opinion personnelle d'un ou d'une journaliste.

Souvent, le commentaire provient d'une personne extérieure au journal, qui y expose publiquement ses opinions, ses positions sur un sujet, sur une situation ou sur un problème donné.

Le commentaire ne suggère pas au public une marche à suivre, mais illustre l'événement tel que vécu par l'auteur.

LA PRESSE samedi 25 mars 1989

Meurtre devant le métro

FRANCINE PELLETIER
collaboration spéciale

Aux petites heures du matin, dimanche dernier, dans un autobus stationné devant le métro Frontenac, un jeune homme a été harcelé, poignardé et brutalisé à mort. Il avait les cheveux roses et clairsemés, il était homosexuel et atteint du SIDA et s'appelait Joseph Rose.

Depuis, l'indignation gronde sur la ville. Indignation nourrie par les médias qui voient dans cet incident l'explosion du phénomène de «bandes» à Montréal; par le public qui s'inquiète de la sécurité des rues et du transport en commun; par le directeur de police, Robert Desjardins, qui s'en prend à l'éclatement de la famille; par des gais qui se sentent injustement persécutés et par le père de la victime qui ne comprend pas qu'une femme ait pu être aux commandes de l'autobus en question.

On ne lit pas, au petit-déjeuner le matin, une histoire comme celle-ci sans avoir un peu froid dans le dos, c'est vrai. Spontanément, on cherche LA raison. Mais encore faut-il trouver la bonne.

• • •

Le phénomène de jeunes voyous qui sèment la terreur à plus ou moins grande échelle existe depuis environ huit ans à Montréal, bien que nous n'en parlions ouvertement que depuis à peine deux ans. Ce que nous savons, c'est qu'il s'agit majoritairement d'adolescents (entre 14 et 19 ans pour la plupart) qui, par l'intimidation et le harcèlement, s'approprient un «territoire». Leurs activités régulières impliquent le vol, le trafic de drogue et la prostitution. (En plus parfois des activités scolaires pour lesquelles, on le devine, on affiche le plus grand mépris.) Chaque groupe a son chef, ses règlements, ses rites d'initiation, ses ennemis, ses alliés. Chaque groupe a son «style». Il est de rigueur, par contre, de porter le couteau, parfois même une arme à feu.

Ce qu'on sait, aussi, c'est que ces bandes de jeunes se rassemblent sur la base de leur ethnie. Ce sont les groupes haïtiens, jamaïcains et latino-américains qui sont actuellement les plus visibles à Montréal, bien qu'il existe aussi des groupes francophones «pur laine».

Combien sont-ils? Selon une professeure de la Polyvalente Louis-Joseph Papineau à St-Michel, les bandes sont dans toutes les écoles de Montréal. Selon la police, il y aurait environ une trentaine de groupes à l'heure actuelle (dont seulement 4 ou 5 ayant des liens avec le crime organisé) et environ 350 membres en tout et partout.

Évidemment, c'est inquiétant. C'est inquiétant quand des jeunes en sont à se poignarder pour un blouson de cuir ou une bouteille de bière ou à se prostituer pour faire partie de la «gang». Mais il ne faut pas faire du phénomène un épouvantail non plus. Comme dit la présidente du Conseil des communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Juanita Westmoreland-Traoré: «Je ne nie pas qu'il y ait un problème. Mais je ne suis pas prête à étiqueter ces jeunes comme criminels. On ne devient pas asociales du jour au lendemain; c'est tout un processus!»

• • •

D'abord, le phénomène des bandes n'est pas né avec la dernière pluie. Il est né aux États-Unis au siècle dernier dans les quartiers pauvres (et majoritairement blancs, à l'époque) des métropoles. Les bandes ont toujours été le syndrome par excellence d'une société qui ne tient pas les mêmes promesses à tout le monde. Les bandes, en fait, c'est la révolte des déshérités condamnés à vivre côte à côte avec les mieux protégés et les mieux nantis que soi.

Si, à partir des années 60, les

bandes sont devenues de plus en plus l'affaire des « minorités visibles », c'est bien parce que ce sont eux qu'on retrouve majoritairement au bas de l'échelle aujourd'hui. Mais il y a plus. Les bandes exercent un attrait particulier sur tous ceux et celles qui cherchent leur identité (c'est le cas de la plupart des jeunes) mais qui ne la trouve pas (c'est le cas de la plupart des nouveaux-arrivés, surtout). Quand on vit dans une société qui ne nous renvoit aucune image de soi, ou aucune image positive, alors on se crée ses propres miroirs.

Derrière l'intimidation et le harcèlement, derrière la bravade et les émotions fortes, il y a, effectivement, la recherche d'une identité, d'un courage, d'une loyauté, aussi incroyable que cela puisse paraître. Il y a « la cohésion dans le conflit », comme on dit, le sentiment d'être quelqu'un en faisant un énorme pied de nez au monde qui vous entoure.

Et puis, il n'y a pas que la pauvreté et le manque d'intégration des nouveaux-arrivés qui sont ici importants. Le phénomène des bandes baigne aussi dans une espèce de nihilisme ambiant, particulièrement fort chez les jeunes à l'heure actuelle. Le monde est *fucké*, le monde est une jungle, disent les jeunes. Mieux vaut s'y vautrer que tenter de le transformer.

Soit. Mais où allons-nous avec tout ça? Assistons-nous à un simple soubresaut d'une société foncièrement inégalitaire ou, comme le disent certains sociologues, à l'épuisement de la société industrielle comme telle? Personne ne peut le dire. Nous savons seulement que nous vivons une période de gros bouleversements. Et que de tels bouleversements engendrent, comme le disait le maire Doré cette semaine, des « problèmes de société ». Mais il faut pouvoir envisager ces problèmes de façon globale plutôt que d'épingler (c'est toujours si tentant) ces problèmes sur le dos de certaines catégories de gens.

« Nous attendons beaucoup parler ces temps-ci de la responsabilité des individus face à la société », disait une femme lors d'une ligne ouverte cette semaine. « Mais il serait temps de parler de la responsabilité de la société face aux individus ».

En autres mots, arrêtons de dire que les parents (monoparentales surtout) ne s'occupent pas assez de leurs enfants et donnons-leur plutôt les moyens de le faire. Arrêtons de dire que les femmes ne sont pas habilitées à exercer certains emplois et assurons-nous que ces emplois ne sont pas pour elles des guet-apens. Arrêtons aussi de dire que les homosexuels s'attirent leurs propres malheurs en menant « ce » style de vie; admettons plutôt que tout ce qui ne nous ressemble pas est encore difficilement acceptable.

Bref, arrêtons d'insinuer que nos problèmes viennent de l'ouverture et des changements survenus ces dernières années. Nos problèmes viennent bien davantage du fait que nous accommodons mal le changement, et que nous nous contentons de demi-mesures.

Une meilleure sécurité dans le métro et l'interdiction du port d'armes chez les jeunes, par exemple, c'est bien, mais un peu court en ce qui concerne la question qui nous occupe. Nous ferions bien mieux de mettre un terme aux Rambo, G.I. Joe, *born to kill*... tous ces soi-disant produits culturels d'une violence et d'une intolérance inimaginables. Ensuite de faire de nos milieux — en commençant peut-être par la police — des endroits plus hétérogènes. Des endroits où il y a de la place même pour les femmes, les Noirs et les gais. Sinon, c'est le syndrome du ghetto, de l'ignorance et de l'intolérance qui nous attend tous, à plus ou moins long terme. Finalement, il faut davantage encourager les mouvements sociaux, chez les jeunes comme partout ailleurs. Après tout, nous n'avons encore rien trouvé de mieux pour nous forger un sentiment d'identité, de fierté et de solidarité.

h La chronique

C'est un genre journalistique de l'information commentée. Il s'agit d'un article régulièrement placé au même endroit dans un journal, rédigé par un ou une journaliste spécialisé-e qu'on nomme: un ou une chroniqueur-e.

Les journalistes responsables de chroniques rapportent des informations et donnent des explications pratiques qui peuvent aider les gens à résoudre leurs petits problèmes quotidiens ou à réfléchir sur des sujets d'envergure.

Tantôt la chronique rapporte et explique, tantôt elle interprète, commente et juge des sujets de tout ordre: littéraire, artistique, économique...

LA PRESSE, Samedi, 25 mars 1989

La chronique des arts

Hatchepsout devant le tribunal des dieux

MARIO ROY

En somme, chacun souffre du syndrome d'imposture. Derrière les fanfaronnades se cachent le doute de soi, l'insécurité, la désillusion, la lugubre impression de grignoter frauduleusement les miettes du pouvoir qu'on nous laisse — ou que l'on croit usurper.

Est-ce pire chez celles parmi les femmes qui ont accédé à un quelconque pouvoir?

Au fait, que sait-on des femmes au pouvoir? Ce que nous apprend la mélodique insignifiance que Renaud a concoctée sur madame Thatcher? Ce qu'enseignent les données statistiques du Conseil du statut de la femme? Ce que racontent quelques intervenant(e)s qui ont mis le grappin, à tout le moins, sur un morceau du pouvoir de communiquer?

Mais est-ce qu'on sait l'essentiel, est-ce qu'on sait si les femmes au pouvoir se conduisent, en moyenne et sur une longue période, de façon plus intelligente que les hommes dans la même situation? C'est merveilleux d'accéder au pouvoir, mais c'est encore plus chouette de faire quelque chose de bien — ou du moins de différent — avec.

* * *

Bref, on ne sait pas.

Martine Michaud non plus, elle qui vient pourtant de consacrer deux ans de sa vie à fantasmer sur cette trilogie, la femme, le pouvoir, l'imposture.

Elle a monté un fichu de bon truc, Martine Michaud, un truc qui ne donne pas de réponses mais qui *pose de fort jolies questions*. Ça s'appelle *Ka*, c'est un concert-performance à base de chant, de danse et de technologie audio-visuelle, et ça va être présenté à compter de mercredi à l'Intro, cette nouvelle boîte de la rue Jean-Talon qui cherche toujours à se caser dans le circuit du *Montréal by night*.

Ka, c'est le titre donné à l'événement, désignait chez les Égyptiens un être qui était une sorte de sur-moi, à la fois âme, ange gardien et double physique de sa propre personne. *Ka*, sur scène, c'est l'histoire de la seule femme pharaon de l'histoire de l'Égypte, Hatchepsout, dont l'existence, en 1 500 avant Jésus-Christ, ne fut vraiment démontrée qu'au XIX^e siècle. Les pharaons qui montèrent après elle sur le trône avaient en effet soigneusement effacé les traces de son passage et ce qu'on découvrit était équivoque: les scribes hésitaient entre le *il* et le *elle* pour la désigner, les images faites d'elles lui donnaient des attributs masculins, barbe en pointe et jupe « phallique ».

Même les divinités accusèrent Hatchepsout d'imposture. Et c'est devant ce tribunal céleste que Martine Michaud (avec les danseurs Jean-François Maccabée et Lina Cruz) s'agite. « Ce tribunal d'après la mort était clément », dit-elle. « De sorte que les Égyptiens affrontaient la mort avec calme, sans angoisse, confiants de devenir des êtres de lumière, de connaître le bonheur... »

Aussi, *Ka* n'est pas triste, même si il y a une certaine langueur — et une solennité certaine — dans la trame musicale qu'Alain Déry a concoctée à partir d'éléments du répertoire classique et de sa propre inspiration. Les mots alignés par Martine Michaud sont français, anglais, allemands, tchèques, arabes.

Et le pouvoir? Et l'imposture?

« En son for intérieur, tout le monde est un imposteur, tout le monde a peur. Aux États-Unis, une enquête récente a révélé qu'une écrasante majorité de femmes professionnelles se déclaraient *elles-mêmes* insuffisamment compétentes pour accepter une promotion! Est-ce qu'Hatchepsout n'a pas vécu — la première, peut-être — ce que vivent les professionnelles et les femmes d'affaires d'aujourd'hui? Sa a-t-elle pas, la première, souffert du syndrome d'imposture? » conclut Martine Michaud.

notes

i La critique

C'est un genre journalistique réservé au domaine des arts et de la culture.

C'est un genre purement subjectif où le journaliste - un critique - exprime sa vision toute personnelle sur le théâtre, la littérature, le cinéma, la musique, la radio-télévision, etc...

Comme le genre critique n'a pas de règles bien définies, le critique emploie le compte-rendu, le reportage et le commentaire pour guider notre choix et juger de la qualité des produits culturels. On l'appelle aussi chronique.

LA PIGE, Mardi, 21 mars 1989

Juliette Pomerleau court après Le Matou

Juliette Pomerleau a de grands souliers à chausser, ceux du roman *Le Matou*, le grand succès de l'auteur québecois Yves Beauchemin. Et pour être sûres de ne pas manquer le bateau, les Editions Québec/Amérique y ont mis tout le paquet lors du lancement du roman. On mise beaucoup sur le nom de l'auteur, peut être même un peu trop.

Sept ans après la parution du *Matou*, Beauchemin nous présente son roman que l'on peu facilement qualifier de brique puisque l'histoire s'étend sur près de 700 pages. Une vieille dame, Juliette Pomerleau, sentant que la fin n'est pas loin, se rappelle d'une promesse faite à sa tante mourante qui lui demande de veiller sur sa nièce. Cette dernière ne perdra pas de temps pour prendre la poudre d'escampette en laissant sur les bras de Juliette un enfant, Denis. Dix ans plus tard, notre héroine se donne comme mission de retrouver la mère de l'enfant. Évidemment notre bonne dame de 57 ans aura besoin d'aide. Les locataires de sa maison seront tous impliqués dans l'enquête.

Le roman peut être classé comme policier léger. Il a sa part de rebondissements quoique le début soit lent. On doit attendre 150 pages pour être enfin plonger dans l'énigme. Cependant les personnages sont nombreux, originaux et colorés ce qui nous permet de nous accrocher. A travers ceux-ci l'écrivain fait passer des messages et prend position pour des causes qui semblent lui être chères comme la préservation du patrimoine montréalais et les relations américano-soviétiques.

De l'opinion de l'éditeur, M. Jacques Fortin, le plus récent roman de celui que certains comparent à Balzac et Dostoievski, suivra le même chemin que *Le Matou*. La route promet d'être très longue pour cette pauvre *Juliette Pomerleau*. *Le Matou*, qui a été mis sur le grand écran, s'est vendu à 240 000 exemplaires au Québec, 160 000 chez nos cousins français et 175 000 à travers le reste du pays. Des éditions ont aussi été réalisées dans treize pays de la planète et on projette des traductions au Japon, en Allemagne et en URSS.

On prévoit vendre d'ici la fin de l'année cent mille exemplaires de la plus récente œuvre de Beauchemin. Avec toute la publicité et les efforts des éditeurs, ils devraient atteindre leur objectif. La curiosité et le nom de l'auteur vont aider beaucoup!

Michel Johnson

notes

j Le dossier

Le dossier ou l'article de fond est l'étude en profondeur d'un fait d'actualité, d'un événement, d'une situation afin d'en faciliter la compréhension et amener les lecteurs à la réflexion.

Pour cela, le ou la journaliste rapporte les faits, les analyse, les replace dans leur contexte en les mettant en relation avec d'autres événements passés et fait ressortir les constantes et les contradictions pour en arriver à une ou des conclusions mais non à des solutions.

Le ou la journaliste doit toutefois analyser la situation sans la commenter.

LE SOLEIL, 26 février 1988

Sur les ailes du libre-échange

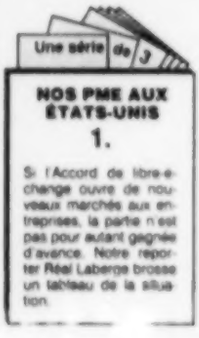

L'une des perspectives les plus prometteuses de l'Accord de libre-échange, c'est une nouvelle brèche de 8,3 milliards ouverte aux entreprises canadiennes dans le gigantesque marché de 8 180 milliards des contrats du gouvernement fédéral des États-Unis. Ce créneau additionnel rend surtout le marché public américain plus accessible à nos petites et moyennes entreprises (PME).

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

Jusqu'au 1er janvier dernier, les entreprises canadiennes ne pouvaient entrer dans la course à ces plantureux contrats que pour les appels d'offres supérieurs à $171,000 US (215,400 Can).

Cette restriction est désormais abaissée à $25,000 US ($29,600 Can.), soit le même montant qui limitait déjà le droit de soumission des entreprises canadiennes pour les contrats de la Défense.

Les Canadiens se retrouvent ainsi favorisés une deux-

Suite A-2, PME...

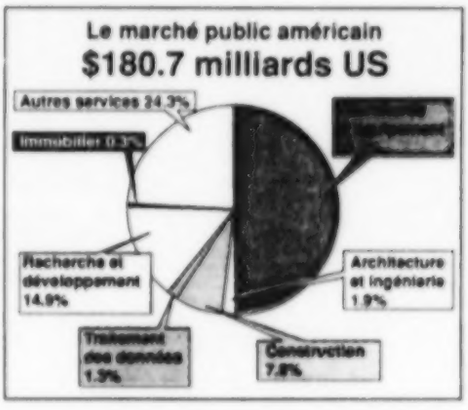

PME...

ième fois dans l'application du Buy America Act. Ces mesures protectionnistes accordent une préférence de 6 à 12 % aux entreprises et aux minorités des États-Unis. En 1979, dans le cadre des accords du GATT, une première fenêtre s'ouvrait aux entreprises canadiennes pour les contrats dépassant $171,000 US de 40 agences américaines.

Cependant, comme le soulignait dernièrement CanadExport, bulletin mensuel du ministère des Affaires extérieures du Canada, les exportateurs canadiens ont pratiquement négligé le « plus grand acheteur, aux États-Unis », qui absorbe entre 7 et 12 % de tous les achats de notre grand voisin du Sud. Que ce soit pour les lunettes sous-marines, les bateaux de guerre ou les vulgaires brouettes !

Selon les conseillers commerciaux des Affaires extérieures du Canada, la réduction à $25,000 US devrait susciter chez les exportateurs canadiens un intérêt égal à celui qu'ils ont apporté jusqu'ici au marché de la Défense américaine.

Les nouvelles possibilités de percer le marché public américain sont particulièrement attrayantes pour les petites et moyennes entreprises québécoises. On prévoit, en effet, que les secteurs vedettes seront les entreprises spécialisées dans les ordinateurs, les logiciels et les services connexes de la gestion des ressources d'information, où excellent plusieurs de nos PME. En 1987, les achats fédéraux américains en ce seul domaine ont atteint $3,2 milliards, un chiffre record qui augmente à raison de 8 à 12 % par année.

Faire sa niche

Dans un contexte de forte concurrence et de regroupement des sociétés, insistent toutefois les spécialistes, les nouvelles perspectives du marché public américain ne profiteront aux petites et moyennes entreprises canadiennes que dans la mesure où elles sauront se spécialiser et bien identifier leurs produits.

« Il faut être prêt à faire l'investissement préalable et indispensable en temps et en ressources, pour bien faire sa niche », conseille fortement Judy Bradt, agent commercial de l'ambassade du Canada à Washington.

De son côté, précise M. L. James Taylor, président de l'Association canadienne des exportateurs (ACE), le marché public des États-Unis est beaucoup plus complexe et spécifique que le marché privé. Pour y satisfaire, il faut répondre à des règles très strictes.

« Il faut bien établir sa feuille de route, savoir avec qui entrer en contact, établir sa réputation et celle de son produit. Une fois entré, ça va bien », a-t-il résumé au SOLEIL, à l'occasion de la tenue à Québec, ces jours derniers, d'un des dix séminaires organisés par l'ACE sur *Les marchés publics des États-Unis : nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes*.

De l'avis de M. Harold Mailhot, directeur général aux États-Unis du ministère provincial des Affaires internationales, « vendre aux États-Unis devient aussi intéressant que le marché intérieur et doit faire partie du plan d'affaires des PME québécoises ». Il ajoute que les démarches préliminaires doivent consister à bien identifier son produit, les raisons qui le « vendent », soit le design, la qualité, le perfectionnement technologique et les prix.

Pour « faire ainsi sa niche » et percer un marché plantureux, constate également Simone Lauzière, responsable du secteur de l'industrie du meuble à l'Expansion industrielle régionale, le design et une bonne réputation sont prioritaires.

Avec l'Accord de libre-échange, souligne d'autre part M. Pierre Gagné, responsable de l'information tarifaire au bureau de Québec des Douanes et accise du Canada, on perçoit « une nouvelle ouverture » des représentants gouvernementaux et attachés commerciaux américains qui se montrent plus disponibles que jamais à répondre aux besoins de renseignements et d'adaptation des entreprises exportatrices canadiennes.

Demain : des procédures tatillonnes

k L'entrevue

L'entrevue est la présentation d'un échange verbal avec une personnalité de l'actualité afin de permettre au public de la connaître davantage.

Tout comme le reportage, le style propre du ou de la journaliste influence la forme que prendra son entrevue.

L'interviewer donne la chance au public de découvrir une personne dont la vie, les expériences, les réussites ou les échecs sont enrichissants et instructifs. L'interviewer est le trait d'union entre le public et une personnalité provenant de tous les secteurs d'activité.

La chronologie de l'entrevue

Fixer un rendez-vous à l'avance. Cela permet à l'interviewer et à l'interviewé-e de bien se préparer.

Effectuer des recherches sur la personne à interviewer. Plus le ou la journaliste connait le sujet à débattre, plus les résultats seront intéressants.

Limiter le nombre de questions et les agencer de manière à imposer un cadre et à donner l'orientation voulue à l'entrevue.

Utiliser le magnétophone afin d'avoir un texte authentique et complet. Cela détend l'atmosphère et favorise une meilleure concentration.

Quelques précautions: il est important de bien connaître son magnétophone, d'en vérifier les piles, d'en nettoyer les têtes et d'utiliser des bandes de bonne qualité afin d'éviter les mauvaises susprises. Evidemment, tout doit être prêt avant l'entrevue.

Commencer l'entrevue par des questions faciles dans le but de réchauffer l'atmosphère et de détendre à la fois l'interviewer et la personne interviewée. Ensuite, on peut enchaîner avec des questions plus sérieuses.

Prévoir un élément de variété: rédiger, dans le texte final, des questions courtes, directes ou même insidieuses afin de varier le ton du texte et de stimuler le lecteur.

Ajouter des questions en cours de révision: une question pertinente peut entraîner une longue réponse qui risque d'égarer le lecteur. On peut, lors d'une pause naturelle de la phrase, intercaler une question brève afin de varier la présentation du texte et accentuer la vraisemblance de la situation.

Réviser en supprimant: pour respecter la personnalité de la personne interviewée, il faut conserver ses paroles. En écrivant ou en reformulant ce que quelqu'un d'autre a dit, on fausse l'originalité et le sens du message. L'entrevue doit être le reflet du tempérament et de l'état d'esprit de l'interviewé-e et non une interprétation de l'interviewer.

«INTERVIEW»

La bataille des dictionnaires

Le Multi *ou le* Plus *? Plus qu'une guerre de mots, ce sont deux philosophies de la langue qui s'affrontent.*

par Pierre Turgeon

Au Québec, les dictionnaires ne sont pas que de savants ouvrages de référence, mais aussi des sujets de polémique. Peut-être parce que la survivance du français au Canada n'a cessé d'être un objet de passion et d'inquiétude. À preuve, deux ouvrages parus récemment. Dans un débat souvent houleux et parfois contradictoire, Jean-Claude Corbeil, directeur linguistique du *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* (paru aux éditions Québec/Amérique), et Claude Poirier, rédacteur principal du *Dictionnaire du français plus* (publié par le Centre éducatif et culturel), s'affrontent sur, la relation des Québécois avec leur langue, sur les divers usages du français québécois et sur des virgules dont, selon eux, il ne faut pas minimiser l'enjeu linguistique et social.

* * *

L'Actualité : *Qu'est-ce qui fait un bon dictionnaire ?*

Jean-Claude Corbeil : C'est une politique cohérente à laquelle adhèrent tous les collaborateurs, notamment en ce qui concerne les anglicismes et les québécismes. Je trouve dommage qu'on lance sur le marché un produit (votre dictionnaire *Plus*) en disant que c'est le premier dictionnaire du français québécois, et que cela s'avère prématuré.

Claude Poirier : Ce qui fait la valeur d'un dictionnaire, c'est son utilité pour la communauté. Il y avait une idée derrière notre dictionnaire, mais je vois mal l'idée derrière votre *Multidictionnaire*. Il y a des dizaines de milliers d'entrées là-dedans et je ne sais même pas à quoi elles riment. Prenez le mot *seiterre*. Je l'ai employé pour la dernière fois au début de mon cours classique. Qu'est-ce que ça vient faire dans un dictionnaire qui devrait répondre à des questions urgentes des Québécois ? Même chose pour le mot *mono* : pourquoi est-ce que j'irais le chercher là ? Le plus grave, c'est qu'on ne donne rien pour remplacer tous les mots présentés comme des anglicismes. Au mot *arbus*, on dit que c'est un anglicisme au sens de patinoire. Même si l'Office l'a répété un million de fois, pour les Québécois, une patinoire, ce n'est pas un aréna !

J.-C. Corbeil : Notre *Multidictionnaire* a été conçu en fonction des difficultés que rencontrent les Québécois, qu'il s'agisse d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, de sémantique, d'abréviation, de typographie, de règles de correspondance ou de canadianismes. Il permet aux Québécois de faire un choix. Quand on leur dit qu'un mot est une impropriété, c'est parce que c'en est une et qu'ils doivent le savoir.

C. Poirier : Oui, mais c'est une impropriété en fonction de Paris.

J.-C. Corbeil : Parfaitement. Notre critère, c'est le français standard et aussi le français légitime au Québec. Nous nous sommes beaucoup préoccupés des attitudes des Québécois vis-à-vis des mots. Nous avons marqué les mots de façon que les lecteurs puissent savoir quand il s'agit d'un usage particulier d'un mot de la francophonie. Ça fait partie des renseignements dont ils ont besoin pour bien utiliser le français. Il y a des emplois de la langue qui sont des impropriétés réelles par rapport au sentiment légitime que la population a de sa propre langue. Vous ne pouvez pas négliger ce phénomène-là. Tous les usages de la langue ne sont pas considérés légitimes par la communauté elle-même. Et donc, en tant que Québécois, je peux juger que certains mots sont des impropriétés et j'ai parfaitement le droit de le dire. Je dois savoir, par exemple, si je vais en France, qu'on ne dit pas

Le problème avec le *Plus* c'est qu'en le lisant, on ne sait pas ce qui est d'ici et ce qui vient d'ailleurs. « Les Québécois ne s'y retrouveront pas. »

Jean-Claude Corbeil (à gauche) et Claude Poirier. *Un débat houleux*

comptable agréé mais expert comptable.

C. Poirier : *Ce n'est pas une impropriété, c'est un emploi qui relève d'une autre communauté. Le terme impropriété est lié à la norme qu'on se fixe. Si je dis que la norme, c'est Paris, le Québécois lui-même devient une impropriété!* Ma formation et ma pratique en linguistique régionale et en linguistique québécoise m'ont montré qu'il faut faire attention aux jugements que l'on porte sur les mots. On fonctionne souvent par intuition, et l'intuition est commandée d'en haut, c'est-à-dire par l'élite. Les mots *breuvage*, *liqueur douce*, qu'on soupçonne d'être des anglicismes, sont en fait des usages français qui ont été en vogue ici jusqu'au début du 20e siècle. Méfions-nous des jugements traditionnels. Il faut reprendre chacun des mots et étudier son corpus de façon à avoir une vision juste des choses.

L'Actualité : *On peut se demander si le Multidictionnaire des difficultés ne contribuera pas à perpétuer le complexe linguistique des Québécois et le* Dictionnaire du français plus, *leurs déficiences.*

J.-C. Corbeil : Il y a tout de même des acquis. Mon grand-père était un homme sans instruction, qui connaissait mal sa langue et qui pouvait donc aussi très mal la défendre contre l'influence de son patron anglais.

Les Québécois ont maintenant une idée bien précise de ce qu'est le français québécois correct. Avec la scolarisation des Québécois, on a assisté à un alignement de la langue sur un français international standard, qui a été accéléré par l'introduction de la télévision, du cinéma, de la littérature, des revues. De sorte que, aujourd'hui, l'écart entre la langue parlée par la majorité des Québécois et le français international standard est nettement plus faible qu'il y a 30 ans. La preuve, c'est que la pièce de Michel Tremblay, *Le Grand Jour*, qui a été écrite il y a 20 ans et qui a été présentée à la télévision en octobre dernier, a fait bondir bien du monde. Les gens ont dit : ce n'est pas vrai, on ne parle pas comme ça! Les Québécois instruits ont une bonne santé linguistique. Ils savent comment s'adapter aux situations de communication et ils peuvent le faire relativement bien.

Le problème, donc, ce n'est pas notre génération, mais les jeunes. La connaissance des instruments de référence a beaucoup diminué chez les étudiants du secondaire. Un professeur de cégep me disait dernièrement que ses étudiants ne pouvaient pas faire la différence entre un complément d'objet et un complément circonstanciel! *Je pense* qu'il est très important d'offrir un instrument de travail qui permette de trouver une réponse sûre et rapide à des problèmes quotidiens de langage. Après, si quelqu'un veut utiliser l'anglicisme, libre à lui, mais il saura au moins que c'est un anglicisme.

C. Poirier : Pour que la langue des Québécois continue de s'améliorer, il faut maintenant leur dire *pourquoi* ils parlent comme ça. Il faut donc partir de ce qu'ils connaissent. Aucun dictionnaire français ne collera jamais à leur réalité. Un étudiant qui cherche le mot *pantine* ne le trouvera pas dans un dictionnaire français, mais dans le *Plus*, oui. Il va découvrir en même temps que l'Office de la langue française propose un autre mot. Qu'il décidera d'employer ou pas. Je suis persuadé qu'un dictionnaire qui contient les mots de tous les jours a plus de chance d'intéresser les Québécois à leur langue.

J.-C. Corbeil : Quand je disais tout à l'heure qu'on se rapproche du français international, c'est qu'il y a une symbiose de plus en plus grande entre nous et les autres francophones. Mon rêve, c'est un dictionnaire qui ferait la distinction entre le français au sens large et ce qui est l'usage caractéristique des différentes communautés francophones, québécoise, belge, suisse, africaine, etc.

C. Poirier : À l'Université Laval, on est en train de faire un dictionnaire des québécismes et on n'arrête pas de s'engueuler sur ce qui est québécois et sur ce qui est français. Moi, je pense qu'on devrait marquer, dans un dictionnaire québécois, les usages français et non pas les usages québécois. Les Anglais font un dictionnaire et ils indiquent l'emploi américain et les Américains, dans le *Webster*, indiquent l'emploi *british*. Il serait temps que les Québécois fassent la même chose. Je suis persuadé que loin de nous éloigner du

français tel que parlé ailleurs, ça favoriserait la communication.

L'Actualité : *Croyez-vous que la publication de dictionnaires puisse influencer l'évolution de la langue ?*

C. Poirier : Oui, et je pense que c'est à la base même de notre travail. La recherche historique est essentielle pour comprendre la langue. Quand les Québécois portent des jugements sur la qualité de leur langue, ils le font à partir de préjugés qui sont liés à des événements historiques traumatisants. En 1760, les Anglais ont pris le pouvoir et les Québécois ont été privés des moyens qui leur auraient permis d'améliorer leurs compétences. Au milieu du 19e siècle, les écrits le montrent, un cri à l'horreur : les Québécois ne parlent pas comme en France. Il y a à cette époque la publication d'une série de textes qui ont trait à la correction de la langue, des textes souvent très virulents. Parallèlement, une autre tendance se fait jour, qui consiste à dire : attention, nous ne vivons pas en France, notre réalité n'est pas française, mais nord-américaine. Depuis, la tendance de l'élite a toujours eu le dessus, elle consiste à normaliser le français du Québec en fonction de celui de Paris.

Notre dictionnaire choque les bien-pensants : il donne la parole à tous ces gens qui s'expriment en faveur de la langue parlée au Québec mais qui n'ont jamais réussi à produire une œuvre collective qui ressemblerait à celle de l'Office de la langue française. Pour moi, les travaux de l'Office — qui ont servi de base au *Multidictionnaire* — sont l'aboutissement de la tradition puriste du 19e siècle.

Dans le *Dictionnaire du français plus*, nous avons voulu faire reconnaître le principe que le français du Québec, c'est du français et non pas une sous-langue dont les aspects caractéristiques doivent être mis en bas de page avec des marques infamantes.

J.-C. Corbeil : Nous n'avons pas la même vision de l'histoire. La Révolution tranquille a montré que la société québécoise était une société profondément aliénée et sous-scolarisée. L'action de l'Office a été une entreprise de décolonisation. On doit la mettre dans la même perspective que la publication de *Nègres blancs d'Amérique* ou du *Journal d'un colonisé* de Memmi. A l'époque de la création de l'Office, les Québécois se resituaient en tant que majorité maîtrisant ses propres institutions. On s'est trouvé dans l'obligation de décoloniser la langue tout comme les institutions publiques, l'économie, etc. Il a donc fallu franciser les entreprises et faire un ménage dans nos anglicismes. Par exemple, le mot *bumper* doit disparaître non pas parce que c'est un mot anglais, mais parce qu'il fait partie de la logique de la colonisation anglaise. Cette colonisation, nous en sommes toujours menacés. Il faut être vigilant, sinon on va un jour ou l'autre passer à l'anglais.

Depuis que j'ai quitté la direction de l'Office, il y a 10 ans, j'ai beaucoup travaillé en coopération internationale. Plus j'ai voyagé, plus je me suis rendu compte que l'avenir du Québec passait par un respect du noyau commun qui nous permet de communiquer avec les autres francophones du monde entier. Il se développe d'ailleurs au sein de la francophonie une stratégie de communication qui fait que si on veut se faire comprendre, on fait mieux de se procurer des chaussettes à Paris et des bas au Québec, et de reconnaître qu'il n'y a pas contradiction entre les deux.

C. Poirier : Essentiellement, le travail de l'Office a porté sur la terminologie et la francisation des entreprises québécoises. Un travail indispensable et formidablement bien fait. Le problème, c'est que l'Office a aussi reçu pour mandat d'assurer la qualité de la langue. D'une part, l'Office y a consacré beaucoup moins de temps, c'est évident. D'autre part, on ne trouve aucune définition à l'Office de ce qu'est le français québécois. On parle de barbarisme, de solécisme, d'impropriété, d'anglicisme, etc., tous mots très négatifs.

Décoloniser la langue, c'est permettre à l'identité québécoise de s'exprimer non seulement en la libérant de l'anglais, mais aussi du français hégémonique de Paris, comme l'a bien exprimé Gaston Miron au début des années 1970. Relisez les poèmes de Godin et de tous les auteurs joualisants, vous allez voir qu'ils parlent presque tous du drame de s'exprimer dans sa langue quand on est Québécois.

Se sentir fier et sûr de sa langue, c'est un sentiment qu'on n'a pas au Québec. Quand l'Office nous dit qu'un mot est une impropriété, il ne nous dit pas grand-chose sur ce mot-là, sinon qu'il ne s'emploie pas comme ça à Paris. Je trouve important d'expliquer d'où vient ce mot, qui l'emploie chez nous et dans quel contexte. Au Québec, on l'avait, le noyau de la langue dont parle mon confrère, mais certains concepts intellectuels nous manquaient. Ce qui tenait de la vie affective, par contre, était très riche. Les mots de la langue familière qui ont été condamnés depuis toujours, comme *jaser*, *placoter*, *achaler*, c'est nos tripes. Ce que les Québécois ont besoin de savoir maintenant, c'est que certains termes qu'ils emploient, le mot *pale*, par exemple, ne sont pas du tout employés dans le même sens en France. S'ils utilisent notre dictionnaire, ils vont voir qu'on les renvoie à *croûte*. Ils vont se dire qu'un autre mot existe, mais ils peuvent choisir de retenir le mot en usage ici. Le mot *pale* a été employé par nos meilleurs auteurs. Est-ce que j'ai le droit de faire des choix pour toute une société, et de lui dire qu'elle parle mal ? Je dis que non. Cette société a depuis des siècles un certain usage des mots qu'il faut décrire le plus précisément possible.

J.-C. Corbeil : Mais tout n'est pas bon dans l'usage québécois. Ce n'est pas parce que des mots ont été utilisés par des auteurs joualisants qu'ils doivent entrer dans le dictionnaire. Il y a encore beaucoup d'impropriétés qui relèvent du fait qu'on n'a pas fini de faire le ménage et qu'on est soumis à un bombardement constant de microbes linguistiques parce qu'on vit en pleine Amérique. Le problème, avec votre dictionnaire, c'est que vous êtes partis avec l'idée qu'il était infamant de dire qu'un usage est québécois, comme si les Québécois ne pouvaient pas faire

Moins « le fun » ici?

« Fun » est dans un dictionnaire français mais pas dans son adaptation québécoise !

Le *Dictionnaire du français Plus* est la version modifiée d'un ouvrage français, auquel on a ajouté quelque 4000 canadianismes — mais sans les identifier comme tels. Résultat : l'usager du *Plus* ne sait pas s'il a affaire à un terme employé partout dans la francophonie ou seulement au Québec.

Par contre, l'ouvrage français qui a servi de base au *Plus*, le *Dictionnaire de notre temps*, de Hachette, annonce clairement ses couleurs en présentant — en fin de volume — une liste de mots et expressions utilisés hors de France. On trouve ainsi des mots d'Afrique comme *camembérer* (sentir des pieds), *grever* (faire la grève), *promologue* (art d'utiliser des mots savants, ou « gros » mots); de Belgique comme *wabette* (abribus), *américain* (steak tartare); de Suisse comme *barjuger* (jacasser), etc.

Parmi la bonne centaine de canadianismes retenus (*achaler*, *crotons*, *nourceur*, *soufleuse*, etc.) figure le mot *fun*, avec exemples à l'appui : *avoir un fun noir*, *une personne le fun*, *répète donc ça pour le fun*. Le mot ne se trouve pas dans la version québécoise : l'éditeur — comble d'ironie — craignait d'aller « trop loin » !

face à leurs vérités. En le lisant, je ne sais pas ce qui est d'ici et ce qui vient d'ailleurs. Il faudra que j'aille consulter un autre dictionnaire. De plus, il y a six façons de traiter les anglicismes et pas une seule remarque là-dessus dans l'introduction. Les Québécois ne s'y retrouveront pas, ils vont penser que tout est admis, que tout est sur le même pied.

C. Poirier : Nous n'avons mis dans ce dictionnaire que les anglicismes qui ont pris chez nous une couleur française. Un mot comme *gang* a maintenant au Québec une série de sens qu'il n'a pas du tout en anglais. Un mot comme *fun*, qui n'est pas encore dans notre dictionnaire parce que notre éditeur a décidé qu'il était peut-être un peu hâtif de l'inscrire, n'est plus un mot anglais. Il a été francisé par nous, assimilé. Tous les verbes qui sont dérivés de l'anglais ont pris une physionomie française. Finalement, au Québec, le français était le plus fort. L'anglais arrivait et on l'avalait, on l'assimilait complètement.

J.-C. Corbeil : Il y a des anglicismes qui sont intégrés à notre langue, comme *best-seller* et *hamburger*. Il y en a d'autres qui ne le sont pas du tout. Votre liste d'anglicismes n'est pas cohérente. On y retrouve des mots anglais qui ne sont pas du tout intégrés au vocabulaire courant, comme *brain-trust*, qui est un terme employé seulement dans la haute administration et qui pourrait se traduire très facilement par les dirigeants de l'entreprise. Par contre, au lieu du mot *bulldozer*, vous privilégiez *bouteur*. On sait très bien que malgré tous les efforts de l'Office de la langue française, *bouteur* est un mot qui ne marche pas. Moi, j'aurais indiqué que *bulldozer* est un mot français. J'aurais même ajouté le verbe *bulldozer*, parce que, maintenant, les Québécois se font *bulldozer* ! J'aurais indiqué qu'*abreuvoir* est une impropriété qui tend à disparaître au profit de *fontaine*. Pourquoi le *Plus* ne dit-il pas, au mot *poêle*, que l'usage le plus fréquent actuellement en publicité est cuisinière ? Que le mot *breuvage* est plutôt douteux ? Et pourquoi fait-il par contre une grande tartine sur *canard*, dont l'usage tend à disparaître ?

C. Poirier : Je dois vous dire que nous avons proposé un article *bulldozer* et que l'éditeur, soumis à des pressions de gens qui travaillent notamment à l'Office, nous a dit qu'il fallait mettre *bouteur*. Il faut voir que ce dictionnaire est le résultat d'un certain nombre de compromis. Je suis le premier à admettre qu'il n'est pas parfaitement homogène, ni complet.

Notre équipe, celle du *Trésor de la langue française au Québec*, qui travaille depuis 10 ans à établir une base historique du français québécois, a été associée au projet du *Plus* seulement au cours des 18 derniers mois de la préparation de l'ouvrage. Une bonne partie du travail avait déjà été faite. Nous partions d'ailleurs du dictionnaire Hachette et de ses 56 000 mots, auxquels nous voulions ajouter 4000 définitions proprement québécoises. J'ai demandé que près de 200 anglicismes soient enlevés, il manquait d'exemples littéraires, les définitions n'étaient pas celles que je voulais. Donc, on a fait un travail considérable pour lui donner une certaine qualité de définition linguistique. Mais l'éditeur, qui avait déjà investi un million de dollars dans le projet, a voulu aller sonder le terrain avant de poursuivre l'entreprise.

Cela dit, je pense que notre dictionnaire peut rendre de grands services dans sa forme actuelle. Nous avons voulu décrire le vocabulaire administratif et social d'ici, ce qui n'avait jamais été fait. C'est quoi, un préfet ? Qu'est-ce que ça fait, un solliciteur général ? Deuxièmement, nous nous sommes attaqués au vocabulaire de la faune et de la flore. Troisième champ que nous avons étudié en détail : celui de l'alimentation. Nous avons également touché un peu au vocabulaire du vêtement, à certains mots de la langue familière, mais il est évident que nous n'avons pas encore fait le tour du jardin tellement la matière à analyser est vaste. ■

notes

Bibliographie

DEMERS, FRANCOIS, Initiation à la presse écrite, Département d'information et de communication, Faculté des arts de l'Université Laval, Québec 1985.

DEMERS, FRANCOIS, Démarche journalistique, Département d'information et de communication, Faculté des arts de l'Université Laval, Québec 1987.

Le journal en classe: les particularités des journaux quotidiens,Ed.: les Quotidiens du Québec Inc., Montréal 1982.